Working Paper

serie Management N° 010

EURASIAM

Institut Européen
du Management Asiatique

LES PERSEPECTIVES INSTITUTIONELLES EN ASIE DE L'EST

par Romain Chedru

sous la direction de Lionel Panafit

2010

EURASIAM
Académie Européenne
du Manga et des Arts Japonais

LES PERSEPECTIVES INSTITUTIONELLES EN ASIE DE L'EST

Par Romain Chedru

Sous la direction de Lionel Panafit.

Ce mémoire a été rédigé par Romain Chedru

Dans le cadre de l'obtention du diplôme Undergraduate en Management

Pour l'année scolaire 2009-2010

LES PERSPECTIVES INSTITUTIONELLES

EN ASIE DE L'EST.

RESUME

L'Asie, longtemps considérée comme une zone peu intégrée commence a changer. L'ASEAN, première institution de la région est désormais au centre des initiatives régionales et du jeu des puissances.

L'intégration régionale en Asie se distingue par deux phénomènes : la régionalisation et le régionalisme. Nous verrons ici quels sont les mécanismes de l'intégration asiatique entre une régionalisation naturelle « *De facto* » et un régionalisme des acteurs « *De jure* ».

Ce texte se propose d'étudier de quelles manières l'Asie est en train de s'intégrer et quels sont les enjeux de cette intégration. La méthode utilisée ici sera l'étude économique, géopolitique et historique de la région afin de comprendre et de se projeter dans l'avenir de cette région, la plus dynamique au monde.

ABSTRACT

Asia has been considerate for a while as a zone of few integration.

The first institution of the region, ASEAN is now at the epicenter of regional initiatives and powers strategic games.

Regional integration in eastern Asia can be decomposed in two phenomena : regionalization and regionalism. We will see here what are the mechanisms of Asian integration between a natural regionalization "*De facto*" and actors' regionalism "*De jure"*

This text will study the different ways of integration in Asia and what is at stake with this integration. The method used here will be the economical, geopolitical and historical study of the region in order to know and to speculate about the future of this region, the most dynamic in the world.

SOMMAIRE

Introduction 9

CHAPITRE I : Les mécanismes d'intégrations 13

Les mécanismes économiques 14

Le rôle de la crise de 1997.....27

Les mécanismes logistiques.....30

CHAPITRE II : Les facteurs politiques d'intégrations 39

Les institutions existantes 40

Le jeu des puissances 47

Conclusion 53

Bibliographie 57

Tables des matières 60

INTRODUCTION

Aujourd'hui, l'Asie est le théâtre d'affrontements idéologiques et politiques mais elle développe en même temps toute une toile commerciale compacte et des institutions relativement nouvelles et encore peu élaborées.

Le contexte actuel est complexe. Depuis 2006, la crise économique frappe les pays et les économies du monde entier. Les pions sur l'échiquier des rapports internationaux bougent et de nouvelles combinaisons se mettent en placent.

La Chine, future deuxième puissance mondiale prend en 2010, après les Jeux Olympiques de 2008 et a l'occasion de l'exposition universelle de Shanghai, pleinement conscience de son statut de grande puissance et du rôle qu'elle a joué en tant que tel.

Les ingérences des Etats Unis concernant Le Tibet ou encore Taiwan deviennent des facteurs de tensions entre les deux superpuissances.

Plus au nord, la menace du nucléaire Nord Coréen est toujours d'actualité.

Le Japon vieillissant garde en ce début d'année 2010 le second rang économique au niveau international, cependant son rôle politique et militaire reste moindre face a une Chine qui s'affirme de plus en plus.

De nombreuses idéologies et des disparités politiques profondes existent en Asie de l'est ou la Corée du sud et du nord sont toujours officiellement en état de guerre. Ici, dictatures militaires côtoient régimes communistes et démocratiques.

Cependant, malgré toutes ces différences, les échanges entre pays asiatiques s'accélèrent, se densifient toujours plus pour faire de l'Asie une place économique de premier ordre dans le monde. Cette accélération du commerce et des investissements s'accompagne du développement rapide des pays du sud est asiatique.

Historiquement, l'Asie de l'est a depuis toujours été fortement interdépendante du commerce entre les pays qui la composent.

Sur un peu plus de trois milles langues parlées dans le monde, l'Asie en compte un millier. C'est un berceau de civilisation. Les Khmers et les Vietnamiens Côtoient la civilisation Chinoise qui comporte une concentration incroyable d'ethnies tel que les Yi, les Bai, les Hani, les dong et des dizaines d'autres encore. Plus au nord se trouvent les peuples Coréens, Mongols tatars et autres. A l'est sont les japonais et au sud les Indonésiens, Thaïs etc.

L'histoire de ces royaumes asiatique n'est pas pacifique, loin de la. La région à régulièrement été le théâtre d'affrontements entre les différentes ethnies. Ainsi, le royaume Khmer fut successivement dominer par le royaume Siamois (Thaï) au XVe siècle, puis par le royaume vietnamien a partir du XVIIe siècle[1].

Au nord du Vietnam, jusqu'en 1200, de nombreuses incursions chinoises eurent lieux. C'est ainsi que les vietnamiens adopteront le modèle chinois sans toutes fois se départir de leur propre culture.

La dynastie mongol des Yuan domina le monde chinois au XIIIe siècle et conquiert le plus vaste empire que le monde ai connu. Elle tenta également d'envahir le Japon. Sans succès.

Malgré tous ces conflits, la Chine joua de tout temps un rôle central en Asie de l'est.

L'ancien Empire du Milieu était un modèle tant économique, militaire et idéologique que culturel et commercial. On parle de civilisation sinisé dans cette partie du continent[2].

Bien plus tard, le Japon joua un rôle crucial qui lui vaut encore aujourd'hui d'être décrié par de nombreux acteurs en Asie. En effet, lors de la seconde guerre mondiale, le Japon pris le contrôle total de l'Asie orientale. Il envahi la Mandchourie, la Corée et mis en place la célèbre sphère de coprospérité asiatique.

Cette très brève revu de l'histoire d'Asie tant a montrer que cette partie du monde fut et reste une terre de conflits. Cependant, un sentiment d'unité asiatique émerge. Il commence avec l'arrivée des Européens lors de la colonisation. En 1924, le leader chinois Sun Yat Sen se prononce pour le « Grand asiatisme » et prône l'identité commune de tous les asiatiques. Cette thèse sera repris par le Japon avec le « Pan asiatisme » qui prône le regroupement de tous les asiatiques. L'idée d'identité commune ou tout du moins d'avoir des objectifs commun continue de se développer aujourd'hui sous l'impulsion des institutions.

Les plus connu sont sans aucun doute l'ASEAN (association des nations du sud est asiatique) et l'APEC (coopération économique pour l'Asie-pacifique)

Ces institutions sont à rôles multiples, mais leurs importances restent encore à relativiser. En effet, après la guerre, l'Asie ne s'est pas unis aussi étroitement que l'Europe ne l'a fait.

---

[1] Voir http://www.arte.tv/fr/Angkor/41292,CmC=95902.html

[2] « Asie. Chine, Indonésie, Japon, Malaisie, Pakistan, Vietnam.» François Godemat, 2005, La documentation francaise.

Cette partie du monde a longtemps été considérée comme une zone ou le régionalisme était peu développé[3]. Tandis que la régionalisation se développe dans l'année 1950-60 en Europe, puis en Amérique latine et en Afrique, l'Asie quant a elle ne semble pas suivre cette tendance a l'exception de la création de l'ASEAN en 1967.

Pour comprendre ce phénomène, il faut étudier les mécanismes d'intégration en Asie de l'est, mais également les données géopolitiques et géoéconomiques de la région.

Les spectres japonais et Chinois restent présents dans les mémoires des pays asiatiques. En effet, comme il a été dit précédemment, historiquement, l'Asie de l'est était sino centré avant que les occidentaux n'installent un système étatique dans cette région. Plus tard, en 1949, une nouvelle menace apparait. Le communisme Chinois. Ajouté à cela la crainte que la diaspora chinoise qui immigre au XIXe siècle ne contrôle l'économie régionale. Ainsi, les autres pays restent très frileux et redoutent une nouvelle domination chinoise.

Le souvenir de l'occupation japonaise reste également profondément ancré dans la mémoire des peuples de la région. Cette expérience, bien que brève pour la plus part des pays de la région (exceptées la Chine et la Corée) fut traumatisante pour les occupés mais aussi, plus tard pour les ex-occupants.

Le Japon a ainsi longtemps été prudent pour se lancer dans la construction d'un ordre est asiatique.

Malgré tout, cette partie du monde va connaitre plusieurs vagues de régionalisation. Ce mouvement discret jusqu'alors va prendre une ampleur beaucoup plus importante à la suite de la crise financière et monétaire qui frappe l'Asie de plein fouet en 1997.

A l'heure de la nouvelle mondialisation, de la crise systémique global, du réchauffement climatique et de la redistribution des cartes géopolitiques, il est intéressant de suivre l'évolution de la coopération entre asiatiques et la manière dont les peuples se préparent à résoudre les problèmes futur, via le biais des institutions locales. En effet la diversité des modèles idéologiques et politiques en Asie est beaucoup plus riche qu'en Europe.

S'inscrire a long terme dans une relation institutionnelle avec l'ensemble régional amène une réflexion sur l'identité ou la conscience d'appartenir a une communauté qui partage les mêmes intérêts. Or est - ce le cas ?

[3] Mark Beeson 2004

Dans ce cadre on peut se demander quelles sont les perspectives institutionnelles pour l'Asie de l'est. Comment les peuples d'Asie vont ils faire évoluer ces institutions ? Quelles sont les perspectives d'intégration ou de conflits en Asie pour l'avenir ? Ce sont ces questions que ce texte se propose d'étudier.

CHAPITRE 1

LES MÉCANISMES D'INTÉGRATION EN ASIE ORIENTALE

L'arrivée des puissances occidentales en Asie bouleversa considérablement l'espace géopolitique asiatique. Pour la première fois, les peuples de la région furent orientalisés et soumis à un monde ou l'occident et l'Europe en est le centre. En 1892 nait l'asiatisme. Cette idéologie refuse la domination occidentale au nom de valeurs communes entre la Chine, le Japon et la Corée. Ce mode de pensée évoluera au fil du temps. On le retrouve encore de nos jours dans certaines mouvances politiques d'Asie de l'est. Malgré tout, cette pensée reste relativement peu importante parmi les pays développé d'Asie et sert surtout de prétexte aux régime autoritaire pour assoir leur pouvoir[4].

Outre cette pensée commune asiatique, depuis le début des années 80 on assiste à une interdépendance régionale croissante sous l'impulsion d'acteurs économiques indépendants. Bien que les flux de marchandises et de capitaux aient encore une orientation externe, une économie plus régionalisé a émergée. L'intégration en Asie débuta tout d'abord grâce au mécanisme de marché, en l'absence d'appareil institutionnel, puis vers les années 90 sous l'impulsion des états.

Cette intégration est conditionnée également par le développement des infrastructures de transports : routes, voies maritimes, aériennes et réseaux de télécommunications.

I. 1 Les mécanismes économiques

A la fin de la seconde guerre mondiale, les Etats Unis accordèrent leur aide aux pays est asiatiques en contre partie de quoi, ces derniers devaient renforcer leur liens commerciaux avec le Japon. Par ce fait, le Japon devait profiter des excédents afin de pouvoir rembourser la dette contracté envers les Etats Unis. C'est le début de l'intégration économique en Asie de l'est.

[4] « L'asiatisme : une quête pour une nouvelle identité. » www.geopolitis.net

I.1. i Les mécanismes commerciaux

Le processus d'intégration repose en partie sur le régionalisme économique, grâce à l'intensification des interactions commerciales entre les pays de la région. Cette intensification des échanges s'est développée au Japon, par le secteur privé, désireux d'augmenter ses gains. On assistera ensuite a une coopération atypique dans la région dans le cadre d'un modèle en « vol d'oies sauvages »[5].

Le modèle japonais est alors repris en Asie. En effet, le Japon est alors le pays le plus développé de la région. Les firmes japonaises, a la recherche de main d'œuvre bon marché (pour palier la hausse salariale en vigueur dans leur pays), délocalisèrent leurs industries de main d'œuvre en Corée du sud, et a Taiwan, anciennes colonies du Japon.

Les deux chocs pétroliers de 1972 et 1979 ont entrainé le Japon à délocaliser en Asie. En effet, la hausse du prix de l'énergie entraina une baisse de la compétitivité des entreprises Japonaise fortement dépendante énergétiquement. Les délocalisations ont été menées vers des pays tel que l'Indonésie ou la Malaisie ou le cout de l'énergie était moindre[6].

Depuis les années 80, l'interdépendance entre le Japon, les « dragons » (Corée du sud, Singapour, Hong Kong et Taiwan) et les « tigres » (Thaïlande, Malaisie, Philippines, Brunei et l'Indonésie) s'est consolidée.

Ce processus d'intégration s'accentua d'avantage encore entre 85 et 87 avec les Accords du Plaza (destinés à réduire le déficit américain). Le Yen fut alors apprécié d'environ 40%. Afin de conserver son avantage compétitif, le Japon restructura une grande partie de son économie. Les industries de main d'œuvres comme l'industrie textile mais aussi certaines industries électroniques furent délocalisées vers les pays « suiveurs » (NPI1). Le Japon concentrant à l'intérieur de son territoire les produits manufacturés a forte valeur ajoutée.

Les délocalisations massives on permis aux NPI1 d'accéder aux technologies plus avancées du Japon et par la suite de prendre en charge des phases plus en amont du processus de production augmentant la valeur ajoutée de la production locale. Ce phénomène eut pour conséquence de dynamiser les industries et l'économie des NPI1.

Par la suite, vers la fin des années 80, les NPI1 durent également ajuster leurs taux de change. Afin de rester compétitifs, ces pays durent à nouveaux délocaliser vers de

[5] Le développement en « vol d'oies sauvages ». Kaname Akatsu, 1935

[6] « L'intégration régionale en Asie depuis l'entrée de la Chine dans l'OMC ». Diana Hochraich, 2004

	Exportations intra-ASEAN	Importations intra-ASEAN
1985	18,7	17,7
1989	18,0	15,1
1990	19,9	16,4
1993	22,2	19,2
1994	23,9	18,8
1995	24,7	18,6
1996	25,2	19,8
1997	23,9	20,1
1998	21,9	23,1
1999	22,4	23,5
2000	23,9	24,3
2001	23,2	23,5
2002	23,7	24,2
2003	25,6	24,6
2004	25,8	24,3
2005	26,2	24,8

nouveaux pays (NPI2) ce qui permit au cycle d'intégration et de développement de perdurer.

Ci dessus : Poids des importations et exportations intra ASEAN en pourcentage des flux totaux.

Source : calcul effectué à partir des données du FMI, *Direction Trade of Statistics Yearbook.* Les flux d'importations et d'exportations et d'exportations sont exprimés en millions de dollars courants.

Cependant, en l'absence de réglementation, cette régionalisation ne s'est pas faite au dépend du commerce extrarégional. En restant ouvert aux autres pays, l'Asie de l'est a développé le régionalisme de manière ouverte et naturelle.

Pendant les années 80, l'élan du régionalisme asiatique diminua, la part des échanges extra zone à l'époque augmenta plus rapidement. On aurait pu croire a la fin de l'intégration dans cette partie du monde. Mais cette diminution ou du moins ce ralentissement ne dura guère puisque dès le début des années 90, les échanges intra zone se dynamisèrent de plus belle.

Pour mesurer l'état d'intégration naturelle d'une région, il faut avant tout mesurer l'accroissement des flux commerciaux.

Entre 1985 et 2005, les exportations sont passées de 18,7% à 26,2%. Les Importations sont passées quant à elles de 17,7% à 24,8%.

Ces résultats semblent indiquer que l'Asie de l'est est devenue une entité intégrée.

Ils sont cependant à relativiser. En effet, les rôles de la Chine, du Japon et de la Corée sont ne paraissent pas dans ce tableaux. Or ces échanges sont extrêmement importants dans la délimitation de la zone d'intégration.

Taux de croissance des échanges intra ASEAN entre 1986 et 2005 en %.

Taux de croissance	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Exp intra-ASEAN	-15,6	30	25,1	18,9	29,1	21,1	13,1	21,3	31,7	26,8
Exp vers RDM	-4,5	22,9	25,9	16,4	13,9	14,3	12,6	12,2	19,5	21,6
Imp intra-ASEAN	-11,6	30,7	22,8	18,3	37,3	21,4	17,9	16,9	19,7	27,4
Imp en prov. RDM	-1,1	25,6	33,2	23,1	24,5	12,5	7,7	14,4	22,5	29,0

Taux de croissance	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Exp intra-ASEAN	8,7	-1,1	-14,7	11,1	26,7	-12,1	7,1	22	21,5	16,1
Exp vers RDM	5,8	6	-4,8	8,1	16,6	-8,6	4,1	9,9	20,3	13,6
Imp intra-ASEAN	11,2	3,1	-17,4	9,4	27,3	-11,2	7,6	11,9	25,5	17,9
Imp en prov. RDM	3,2	1,0	-31,0	7,3	22,0	-7,6	4,0	9,2	27,4	15,0

Taux de croissance	Tx an moyen	Tx 1985-1997	Tx 1998-2005
Exp intra-ASEAN	13,3	16,6	8,7
Exp vers RDM	10,9	13,6	7
Imp intra-ASEAN	13,4	17,2	7,8
Imp en prov. RDM	11,0	15,8	4,2

Ici, on peut voir qu'une régionalisation s'opère depuis une vingtaine d'années dans les pays de l'ASEAN. Cela dit il faut noter que la concentration des échanges reste faibles intra zone. La majorité des échanges s'effectue à l'extérieur (près de 75%).

Les dix principales destinations des exportations de l'ASEAN (en milliards de dollars courants et en % des exportations totales)

Pays	1996		Pays	2000		Pays	2004		Pays	2006	
	Mds	%		Mds	%		Mds	%		Mds	%
ASEAN	80,9	25	ASEAN	95,3	23,2	ASEAN	117	22,6	ASEAN	189,2	25,2
USA	59,5	18,4	USA	72,5	17,6	USA	74	14,2	USA	96,9	12,9
UE	46,9	14,5	UE	60,8	14,8	UE	68,7	13,2	UE	94,5	12,6
Japon	43,1	13,3	Japon	54,7	13,3	Japon	63,6	12,3	Japon	81,3	10,8
Taiwan	11,3	3,5	HK	21,9	5,3	Chine	38,6	7,4	Chine	65	8,7
Hong Kong	10,6	3,3	Corée Sud	14,5	3,5	Hong Kong	29,7	5,7	Corée Sud	25,7	3,4
Corée Sud	9,4	2,9	Chine	13,2	3,2	Corée Sud	19,8	3,8	Australie	23,1	3,1
Chine	7,5	2,3	Taiwan	12,3	3	Taiwan	17,5	3,4	Inde	18,9	2,5
Australie	6,1	1,9	Australie	8,4	2	Australie	16,2	3,1	Hong Kong	13,8	1,8
Inde	3,7	1,2	Inde	6,6	1,6	Inde	10,2	2	Taiwan	9	1,2
Total 10 pays	279,2	86,3	Total 10 pays	360,1	87,7	Total 10 pays	455,6	87,8	Total 10 pays	617,4	82,2
Autres	44,2	13,7	Autres	50,6	12,3	Autres	63,6	12,2	Autres	133,3	17,8
Total	323,4	100	Total	410,7	100	Total	519,2	100	Total	750,7	100

Les dix principales origines des importations de l'ASEAN (en milliards de dollars et en % des importations totales)

Pays	1996		Pays	2000		Pays	2004		Pays	2006	
	Mds	%		Mds	%		Mds	%		Mds	%
Japon	73,3	20,9	ASEAN	73,6	21,3	ASEAN	100,2	22	ASEAN	163,6	25
ASEAN	64,2	18,3	Japon	65,6	19	Japon	72,2	15,8	Japon	80,5	12,3
UE	57,4	16,4	USA	48,4	14	USA	54,5	12	Chine	74,9	11,5
USA	53	15,1	UE	39	11,3	UE	51,7	11,3	UE	66,1	10,1
Corée Sud	13,3	3,8	Chine	18	5,2	Chine	42,5	9,3	USA	64,3	9,8
Taiwan	12,8	3,6	Corée Sud	15,4	4,5	Corée Sud	20,5	4,5	Corée Sud	26,8	4,1
Chine	9,2	2,6	Taiwan	11,2	3,2	Taiwan	19,5	4,3	Australie	13,3	2
Australie	8,7	2,5	Australie	8,7	2,5	Arabie Saoud.	9,8	2,1	Taiwan	12,9	2
HK	5,4	1,5	HK	8,5	2,5	Australie	9,1	2	Inde	9,8	1,5
Suisse	4,7	1,4	Inde	3,2	0,9	HK	8,6	1,9	HK	6,4	1
Total 10 pays	302	86,1	Total 10 pays	291,7	84,4	Total 10 pays	388,6	85,2	Total 10 pays	518,6	79,3
Autres	48,6	13,9	Autres	54,1	15,6	Autres	67,4	14,8	Autres	135,5	20,7
Total	350,6	100	Total	345,8	100	Total	456	100	Total	654,1	100

Source des trois tableaux ci-dessus : D'après ASEAN Statistical Yearbook, 2003 et 2004, disponibles à l'adresse suivante, http://www.aseansec.org/Statistics%202004/05_Merchandise.pdf

Les précédents tableaux indiquent que les pays de l'ASEAN commerce plus avec les autres pays de la région qu'entre eux. Le rôle du Japon, de la Chine et de la Corée est important dans la réalisation de l'intégration locale. Le Japon qui fut au départ le moteur de l'Asie grâce à sa restructuration économique n'est plus le seul moteur asiatique. La Chine depuis sont entrée dans l'OMC joue également un rôle principal dans la croissance de la région.

Commerce Chinois avec la région Asie Orientale, en % de flux totaux et en milliards de dollars, 1985-2005.

	Importations												Exportations											
	Japon		Corée S.		ASEAN		H K		Taiwan		A.O		Japon		Corée S.		ASEAN		H K		Taiwan		A.O	
	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%
1985	15,2	35,4	0	0	1,2	2,8	4,8	11,1	0	0	21,2	49,2	6,1	22,3	0	0	2,8	10,4	7,1	26,2	0	0	16	58,8
1990	7,6	14	0,2	0,4	3,1	5,8	14,6	26,7	0	0	25,5	47	9,2	14,3	0,4	0,7	4,2	6,4	27,1	42,1	0	0	40,9	63,5
1995	29	22	10,3	7,8	9,9	7,5	8,6	6,5	14,8	11,2	72,6	55	28,5	19,1	6,7	4,5	10,5	7	36	24,2	3,1	2,1	84,8	56,9
1998	28,3	20,2	15	10,7	12,6	9	6,7	4,7	16,7	11,9	79,3	56,5	29,7	16,2	6,3	3,4	11	6	38,8	21,1	3,9	2,1	89,7	48,8
2001	42,8	17,6	23,4	9,6	23,2	9,5	9,4	3,9	27,3	11,2	126,1	51,8	45,1	16,9	12,5	4,7	18,6	7	46,5	17,4	5	1,9	127,7	47,9
2003	74,2	18	43,1	10,4	47,3	11,5	11,1	2,7	49,4	12	225,1	54,5	59,4	13,6	20,1	4,6	30,9	7,1	76,3	17,4	9,5	2,2	196,2	44,8
2005	100,5	15,2	76,9	11,6	75	11,4	12,2	1,9	74,7	11,3	339,3	51,4	84,1	11	35,1	4,6	55,5	7,3	124,5	16,3	16,6	2,2	315,8	41,4

Source : Calculs effectués à partir des données du FMI, Direction of Trade Statistics Yearbook.

On peut lire ici que le commerce intra régional Chinois représente plus de 50% de ses importations et plus de 40% de ses exportations en 2005. Malgré le ralentissement de la hausse des échanges, le Japon reste le premier exportateur vers la Chine. Cette dilution de la croissance des exportations Japonaise est à mettre en relief avec l'augmentation fulgurante des exportations de la Corée du sud vers la Chine.

Le taux d'exportation vers les pays de la région a en revanche baissé (63,5% en 1990 à 41,4% en 2005).

Depuis son adhésion a l'OMC, la Chine tend à devenir l'atelier de l'Asie grâce a une main d'œuvre quasiment infinie* et en importants les pièces et composants de la région puis en exportant les produits assemblés vers l'UE et le marché nord américain.

Commerce Japonais avec la région Asie Orientale, en % des flux totaux et en milliards de dollars, 1985-2005

	Importations												Exportations											
	Chine		Corée S.		ASEAN		H K		Taiwan		A.O		Chine		Corée S.		ASEAN		H K		Taiwan		A.O	
	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%
1985	6,5	5,0	4,1	3,2	20,4	15,7	0,8	0,6	3,4	2,6	35,2	27,1	12,6	7,1	7,1	4,0	11,7	6,6	6,6	3,7	5,1	2,9	43,1	24,3
1990	12,1	5,1	11,7	5,0	30,0	12,7	2,2	0,9	8,5	3,6	64,5	27,4	6,1	2,1	17,5	6,1	33,4	11,6	13,1	4,6	15,5	5,4	85,6	29,8
1995	35,9	10,7	17,3	5,2	48,4	14,4	2,7	0,8	14,3	4,3	118,6	35,3	21,9	5,0	31,5	7,1	77,9	17,6	27,8	6,3	28,9	6,5	187,9	42,4
1998	37,1	13,2	12,1	4,3	39,7	14,1	1,7	0,6	10,2	3,6	100,8	35,9	20,2	5,2	15,4	4,0	46,7	12	24,5	5,8	25,6	6,6	130,3	33,6
2001	57,8	16,6	17,2	4,9	54,3	15,6	1,5	0,4	14,2	4,1	145,0	41,5	30,9	7,7	25,3	6,3	54,3	13,4	23,3	5,5	24,3	6,0	158	39,2
2003	75,6	19,7	17,9	4,7	58,5	15,3	1,3	0,4	14,3	3,7	167,6	43,8	57,5	12,2	34,8	7,4	61,3	13,0	29,9	6,3	31,3	6,6	214,8	45,5
2005	108,4	21,1	24,4	4,7	72,6	14,1	1,6	0,3	18,1	3,5	225,1	43,7	80,0	13,4	46,7	7,8	76,1	12,8	36,0	6,1	43,8	7,4	282,5	47,5

Source : Calculs effectués à partir des données du FMI, Direction of Trade Statistics Yearbook.

Le Commerce Japonais est orienté en grande partie vers ses voisins est asiatique. L'importation de bien par le Japon en provenance des pays de la zone représente 44%. Il en exporte près de 47%. Le Japon importe de plus en plus en provenance de la Chine (21%).

Commerce sud Coréen avec la région Asie Orientale, en % des flux totaux et en milliards de dollars, 1985-2005

	Importations												Exportations											
	Chine		Japon		ASEAN		H K		Taiwan		A.O		Chine		Japon		ASEAN		H K		Taiwan		A.O	
	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%	Mds	%
1985	0	0	7,6	24,3	2,7	8,7	0,4	1,4	0,3	1,1	11,0	0	0	0	4,5	15	1,5	5,1	1,6	5,2	0,2	0,6	7,8	25,9
1990	0	0	18,6	26,6	5,1	7,3	0,6	0,9	1,5	2,1	25,7	36,8	0	0	12,6	19,4	5,1	7,8	3,8	5,8	1,2	1,9	22,8	35
1995	7,4	5,5	32,6	24,1	9,5	7,1	0,8	0,6	2,6	1,9	52,9	39,2	9,2	7,3	17,1	13,6	17,9	14,3	10,1	8,1	3,1	2,5	57,4	45,8
1998	6,5	6,9	16,8	18,0	9,1	9,8	0,5	0,6	1,7	1,8	34,7	37,2	12,0	9,0	12,3	9,2	15,4	11,6	9,3	7,0	5,1	3,9	54	40,7
2001	13,3	9,4	26,6	18,9	15,9	11,3	1,2	0,9	4,3	3,0	61,4	43,5	18,2	12,1	16,5	11,0	16,4	10,9	9,5	6,3	5,8	3,9	66,4	44,2
2003	21,9	12,3	36,3	20,3	18,5	10,3	2,7	1,5	5,9	3,3	85,3	47,7	35,1	18,2	17,3	8,9	20,3	10,5	14,7	7,6	7,0	3,6	94,3	48,9
2005	38,6	14,8	48,4	18,5	26,1	10	2,0	0,8	8,0	3,1	123,1	47,2	61,9	21,8	24	8,5	27,4	9,6	15,5	5,5	10,9	3,8	139,8	49,2

Source : Calculs effectués à partir des données du FMI, Direction of Trade Statistics Yearbook.

La Corée est marquée par une forte hausse de ses exportations vers la Chine. Le commerce intra zone quant à lui représente environ 47,2% des importations et 49,2% des exportations en 2005.

L'étude empirique de Guilhot[7] indique que bien que les échanges régionaux soient élevés, les échanges intra ASEAN sont assez faibles. En revanche, l'ASEAN +3 ainsi que l'ASEAN +5 apparaissent comme des zones d'intégration et de régionalisation naturelles puisque la majorité des échanges régionaux ont lieux entre les pays de l'ASEAN et les pays de l'ASEAN +3 et l'ASEAN +5.

Cette étude basée sur le modèle gravitaire tend à montrer que la zone de régionalisation naturelle est en fait l'ASEAN +3. En effet, d'après l'analyse des trois indicateurs de la régionalisation commerciale (part du commerce intra régional, indice d'intensité relative et taux de croissance), on constate que la concentration des échanges, leurs intensités et leurs dynamismes sont plus importants dans la zone ASEAN +3. C'est donc cette zone ou la régionalisation est la plus naturelle.

Comme le montre le tableau de 2008 ci-dessous, le rôle du Japon, de la Chine et de la Corée plus modérément est donc essentiel pour le dynamisme économique de toute la région.

Table 20 — ASEAN Statistics

Top ten ASEAN trade partner countries/regions, 2008

as of 15 August 2009

value in US$ million; share in percent

Trade partner country/region[1/]	Value			Share to total ASEAN trade		
	Exports	Imports	Total trade	Exports	Imports	Total trade
ASEAN	215,616.5	242,497.5	458,113.9	24.5	29.2	26.8
Japan	107,053.9	104,861.6	211,915.5	12.2	12.6	12.4
European Union-25	89,471.5	112,886.8	202,358.3	10.2	13.6	11.8
China	107,114.3	85,557.7	192,672.0	12.2	10.3	11.3
USA	79,910.5	101,128.5	181,039.0	9.1	12.2	10.6
Republic of Korea	40,541.5	34,938.6	75,480.2	4.6	4.2	4.4
Australia	17,907.9	33,681.3	51,589.2	2.0	4.1	3.0
India	17,379.3	30,085.8	47,465.1	2.0	3.6	2.8
Hong Kong	8,942.8	16,769.1	25,711.9	1.0	2.0	1.5
Taiwan	13,997.0	9,837.6	23,834.6	1.6	1.2	1.4
Total top ten trade partner countries	697,935.2	772,244.5	1,470,179.7	79.4	92.9	86.0
Others[2/]	181,316.7	58,925.3	240,242.0	20.6	7.1	14.0
Total	**879,251.9**	**831,169.9**	**1,710,421.7**	**100.0**	**100.0**	**100.0**

Source: ASEAN Merchandise Trade Statistics Database (compiled/computed from data submission, publications and/or websites of ASEAN Member States' national ASEAN Free Trade Area (AFTA) units, national statistics offices, customs departments/agencies, or central banks)

Notes
- \- not available as of publication time
- x not available/not compiled
- 1/ identified/ranked based on share of total trade
- 2/ includes trade of all other countries and those that could not be attributed to specific countries

Some figures may not sum up to totals due to rounding off errors.

[7] Guilhot 2008

L'intégration économique s'est fait par étape en Asie de l'est. Le rôle du Japon fut essentiel dans le développent des liens commerciaux de la région. L'organisation de la division du travail entraina les pays NPI1 puis NPI2 à se spécialiser puis a se développer. Il en résultat une intégration économique *de facto.*

En 2001, la Chine adhère à l'OMC. Les liens commerciaux avec les autres pays de la zone vont alors exploser.

Dès lors, l'Asie compte deux moteurs économiques. Le rôle du Japon reste prédominant, cependant une nouvelle réorganisation de la division du travail est en cours depuis l'émergence de la Chine comme grande puissance locale et mondiale. *Cette nouvelle organisation engendrera une nouvelle phase dans la régionalisation de l'Asie.*

I.1.ii Les mécanismes financiers

La finance joue à l'instar du commerce un rôle important dans le processus d'intégration.

L'accroissement du flux de capitaux témoigne d'une interdépendance financière des pays et donc d'une continuité dans le processus de régionalisation.

On considère aujourd'hui que les investissements directs étrangers (IDE) et que les investissements de portefeuille, sont l'une des principales forces de l'intégration.

Ces flux mais également l'aide financière du Japon pendant la crise de 1997 ont permis de considérablement rapprocher les pays, de renforcer leur interdépendance et d'augmenter la confiance des acteurs régionaux envers le Japon.

Les flux commerciaux ainsi que les flux de capitaux ont engendré le modèle vu précédemment de « vol d'oies sauvages ». En effet, l'augmentation de capitaux en provenance de pays avancés (au départ du Japon) favorise le développement des pays receveurs.

Au début des années 1990, la libéralisation financière donne une nouvelle impulsion à l'intégration. A cette époque, les IDE mondiaux ont fortement baissés. A contrario, les IDE en direction de l'ASIE ont atteint environ 50 milliards de dollars[8]. Avec l'appréciation du Yen, le Japon commença à investir massivement dans la région. La Chine quant a elle entre 1993 et 1996 devint le second pays hôte d'IDE juste derrière les Etats Unis dont la part d'IDE vers l'Asie, a contrario du Japon et des NPI1, diminua considérablement pendant cette période. Les bourses des pays asiatiques connurent a ce

[8] « Statistic of foreign investments » 8e edition, 2008

moment une croissante fulgurante. Les investisseurs internationaux recherchant un retour investissement plus élevé que dans les pays industrialisés.

Pendant les années 90, les flux d'IDE intra régionaux furent quatre fois plus élevés que les flux extra régionaux. La croissance de l'IDE intra asiatique s'est accélérée et le processus de division du travail s'est accentué avec de nouvelles délocalisations augmentant encore l'interdépendance asiatique.

Les investissements de portefeuilles sont dans une moindre mesure également signe d'une intégration est-asiatique.

La crise de 1997 a entrainée une chute des IDE en Asie du sud est d'environ un tiers. Les investissements prirent un nouvel élan a la fin de la crise et en particulier a partir de 2003. En 2004, les IDE retrouvent leurs niveaux d'avant crise. En 2005, ils augment de 50% atteignant 37 milliards de dollars, puis 42 milliards en 2006. Ces chiffres sont cependant à relativiser car malgré l'augmentation, le taux d'IDE dont bénéficie l'Asie du sud-est est inférieur a la période d'avant crise. 4,1% en 2005 contre 7% en 1997. Malgré cette baisse du taux d'IDE dans l'évolution mondiale, le taux d'IDE intra ASEAN a augmenté[9].

Cependant, il existe une très forte disparité entre les différents membres de l'association bénéficiant de ces IDE. Ainsi, Singapour, entre 1990 et 2005 reçoit près de 47% des IDE. La Malaisie se place au second rang avec 18%, la Thaïlande au troisième avec 13% et le Vietnam au quatrième avec 8,3%.

Les politiques d'attractivité sont en partie responsables de cette hétérogénéité dans la répartition des taux. En effet, Singapour favorise depuis longtemps les affaires et accorde une place prépondérante aux entreprises étrangères. La stabilité politique et économique a également une part de responsabilité dans cette répartition. Par exemple, le Laos et le Cambodge ne représentent à eux deux que 0,9% du total des IDE reçu au sein de l'ASEAN. Le Myanmar accueille quant à lui seulement 1,3% et Brunei 2,5%[10].

Aujourd'hui, la régionalisation dépend beaucoup des firmes multinationales de la région, émettrices de la majorité des IDE. « Celles-ci s'orientent vers la satisfaction du marché intérieur régional. La mise en place de réseaux de production crée un commerce intra

[9] Données des études du CNUCED
[10] Missions économiques n°148, septembre 2007

régional, intra branche et intra firme qui renforce l'interdépendance des économies de la région »[11]

L'augmentation des IDE est dans certains pays ralenti. Les obstacles à cette augmentation sont des lois sur les limites à la détention d'entreprises nationales (c'est le cas pour la Thaïlande et la Malaisie), l'absence de transparence ainsi que la corruption sont des facteurs de ralentissement. C'est également le cas de l'insécurité et de l'absence de propriété intellectuelle.

Les principaux ensemble émetteurs d'IDE vers l'ASEAN sont les 3 pays nordique de l'ASEAN +3 (Chine, Japon, Corée du sud), et les pays occidentaux (Royaume Uni, Pays Bas et les États-Unis). Selon le ministère de l'économie, une part non négligeable de ces investissements provient de paradis fiscaux comme les îles Cayman, ce qui masque la véritable origine de l'investisseur.

Aujourd'hui, l'Europe émet près de deux tiers des IDE et est le premier investisseur dans la zone ASEAN devant le Japon et les États-Unis. Cependant, la position privilégiée de l'Europe devrait se voir a l'avenir concurrencer par les flux d'IDE intra ASEAN.

[11] « Dimensions économiques, institutionnelles et monétaires de l'intégration en Asie ». Florence Marque, 1998, Tiers Monde tome 39 n°156

Table 27

ASEAN Statistics

Top ten sources of foreign direct investment inflow to ASEAN

as of 15 March 2010

value in US$ million; share in percent

Country/region[1/]	Value				Share to total inflow			
	2006	2007	2008	2006-2008	2006	2007	2008	2006-2008
European Union (EU)-25	10,672.2	*18,481.0*	*13,057.3*	*42,210.5*	19.4	26.4	21.9	22.9
ASEAN	7,596.0	*9,461.7*	*10,831.0*	*27,888.7*	13.8	13.5	*18.1*	15.1
Japan	10,229.6	8,382.0	7,156.9	25,768.5	18.6	12.0	*12.0*	14.0
USA	3,418.5	6,345.6	3,012.5	12,776.6	6.2	9.1	*5.0*	6.9
Cayman Island	3,514.1	787.2	2,537.0	6,838.3	6.4	1.1	4.2	3.7
Other Central & South America[2/]	3,720.0	2,109.5	957.4	6,787.0	6.8	3.0	1.6	3.7
Bermuda	1,324.9	2,777.7	2,122.1	6,224.8	2.4	4.0	3.6	3.4
Republic of Korea	1,253.8	3,035.0	*1,588.7*	*5,877.4*	2.3	4.3	2.7	3.2
China	1,016.2	1,574.4	*1,437.2*	*4,027.7*	1.8	2.3	2.4	2.2
Hong Kong	1,278.8	1,671.3	*712.2*	*3,662.3*	2.3	2.4	*1.2*	2.0
Total top ten sources	44,024.2	54,625.4	*43,412.1*	*142,061.7*	80.1	78.1	72.7	76.9
Others[3/]	10,955.7	15,313.4	*16,288.7*	*42,557.7*	19.9	21.9	*27.3*	*23.1*
Total FDI inflow to ASEAN	**54,979.9**	69,938.8	*59,700.8*	*184,619.5*	100.0	100.0	100.0	100.0

Source ASEAN Foreign Direct Investment Statistics Database (compiled/computed from data submission, publications and/or websites of ASEAN Member States' central banks, national statistics offices, and relevant government agencies through the ASEAN Working Group on Foreign Direct Investment Statistics)

Symbols used

- \- not available as of publication time
- n.a. not applicable/not available/not compiled
- Data in *italics* are the latest updated/revised figures from previous posting.

Notes

Details may not add up to totals due to rounding off errors.

1/ Ranked according to cumulative FDI inflows from 2006-2008; covers countries on which data is available.

2/ Includes countries in Central and South America, other than Argentina, Brazil, Mexico and Panama

3/ Includes inflow from all other countries, as well as total reinvested earnings and inter-company loans in the Philippines.

Table 25

ASEAN Statistics

Foreign direct investments net inflow, intra- and extra-ASEAN

as of 15 March 2010

value in US$ million; share and change in percent

Country	2006			2007			2008			Share to total net inflow to ASEAN, 2008			Share of Intra-ASEAN, 2008		
	Intra-ASEAN	Extra-ASEAN	Total net inflow	Intra-ASEAN	Extra-ASEAN	Total net inflow	Intra-ASEAN	Extra-ASEAN	Total net inflow	Intra-ASEAN	Extra-ASEAN	Total net inflow	Intra-ASEAN	Extra-ASEAN	Total net inflow
Brunei Darussalam	9.7	423.8	433.5	62.1	198.0	260.2	0.9	238.3	239.2	0.0	0.5	0.4	0.4	99.6	100.0
Cambodia	155.5	327.7	483.2	271.2	596.1	867.3	240.9	574.3	815.2	2.2	1.2	1.4	29.6	70.4	100.0
Indonesia	1,353.9	3,559.9	4,913.8	1,108.2	5,820.1	6,928.3	2,955.0	4,963.4	7,918.5	27.3	*10.2*	*13.3*	37.3	62.7	100.0
Lao PDR	10.6	176.8	187.4	100.4	223.1	323.5	47.7	180.1	227.8	0.4	0.4	0.4	20.9	79.1	100.0
Malaysia	461.6	5,610.8	6,072.4	3,809.3	4,592.0	8,401.2	1,607.6	5,710.7	7,318.4	*14.8*	*11.7*	*12.3*	22.0	78.0	100.0
Myanmar 1/	71.0	356.8	427.8	93.5	621.3	714.8	*103.5*	*872.1*	*975.6*	*1.0*	*1.8*	*1.6*	10.6	89.4	100.0
The Philippines	(42.9)	2,963.9	2,921.0	5.9	2,910.1	2,916.0	47.6	1,472.4	1,520.0	0.4	*3.0*	2.5	3.1	96.9	100.0
Singapore	768.1	26,913.0	27,681.1	897.8	30,652.5	31,550.3	1,108.2	21,693.6	22,801.8	*10.2*	*44.4*	*38.2*	4.9	95.1	100.0
Thailand	4,626.5	4,833.1	9,459.6	2,566.9	8,671.2	11,238.1	2,446.3	7,388.2	9,834.5	22.6	*15.1*	*16.5*	24.9	75.1	100.0
Viet Nam	182.0	2,218.0	2,400.0	546.3	6,192.7	6,739.0	2,273.2	5,776.8	8,050.0	*21.0*	*11.8*	*13.5*	28.2	71.8	100.0
Total	7,596.0	47,383.9	54,979.9	9,461.7	60,477.1	69,938.8	*10,831.0*	*48,869.8*	*59,700.8*	100.0	100.0	100.0	18.1	81.9	100.0
ASEAN 5 1/	7,167.2	43,880.8	51,048.0	8,388.1	52,645.9	61,033.9	8,164.8	41,228.3	49,393.1	*75.4*	85.9	83.7	16.5	83.5	100.0
BLCMV 1/	428.8	3,503.1	3,931.9	1,073.6	7,831.2	8,904.8	*2,666.2*	*7,641.5*	10,307.7	*24.6*	*14.1*	*16.3*	25.9	74.1	100.0

Source ASEAN Foreign Direct Investment Statistics Database (compiled/computed from data submission, publications and/or websites of ASEAN Member States' central banks, national statistics offices, and relevant government agencies through the ASEAN Working Group on Foreign Direct Investment Statistics)

Symbols used

- \- not available as of publication time
- n.a. not applicable/not available/not compiled
- 0.0 value is below 0.1%
- Data in *italics* are the latest updated/revised figures from previous posting..

Notes

Details may not add up to totals due to rounding off errors.

1/ ASEAN 5 consists of Indonesia, Malaysia, the Philippines, Singapore and Thailand, while BCLMV comprises Brunei Darussalam, Cambodia, Lao PDR, Myanmar and Viet Nam.

Les deux tableaux précédent confirment la tendance des pays de l'ASEAN à investir de plus en plus entre eux. L'Europe reste malgré le premier investisseur. Pour le Japon, la tendance est en revanche à la baisse avec une chute de 30% des investissements. D'une manière générale, on note qu'entre 2007 et 2008, les IDE ont diminués dans un contexte de crise économique globale.

Ces IDE ont un rôle essentiel dans le transfert de technologie et par ce fait dans le développement des NPI.

I.2. Le rôle de la crise de 1997

La crise de 1997 est considérer par beaucoup d'auteurs comme le tournant des relations inter asiatique. Malgré l'intégration économique et l'apparente formation d'un bloc asiatique, les pays ne peuvent éviter la crise et dans certain cas la chute de la croissance. Le rôle des investisseurs témoigne que l'Asie était déjà à l'époque considéré comme une unité. En effet, la contagion d'un pays a tous les autres fut inévitable. Cependant, malgré des causes profondes, la crise asiatique eu des répercutions positive sur l'intégration de la région.

I.2.i Les facteurs de la crise asiatique

La crise de 1997 a fortement affectée les économies asiatiques. L'éclatement de la bulle immobilière au Japon en 1989 entraina une crise économique dans le pays qui était alors le moteur de l'Asie.

Par ailleurs, la faiblesse des systèmes bancaires, le faible encadrement des capitaux et l'ancrage au dollar sont considéré comme responsable de la crise économique asiatique. Le Japon toujours touché par sa crise immobilière et spéculative décida alors de retirer ses capitaux de la zone, accentuant l'effet néfaste de la crise.

En l'absence de contrôle, on assista à une sorte d'euphorie de la part des banques asiatiques qui accumuleront les créances douteuses. La Thaïlande et la Malaisie vont

faire naitre une bulle immobilière grâce aux avantages donnés par les banques. Ces mêmes avantages qui entraineront la Corée du sud à entrer en surcapacité industrielle.

L'ancrage au dollar n'est pas non plus anodin dans la crise régionale asiatique. La majeure partie des pays de la région, afin de s'intégrer au commerce mondiale et d'éviter les dépréciations compétitives basent leurs monnaies par rapport au dollar. Or vers le milieu des années 90, le dollar s'apprécie par rapport au yen. La compétitivité des pays asiatiques est amoindrie, leurs exportations affaiblies. Néanmoins quelques états ne souhaitent pas dévaluer leur monnaie de peur de ne plus recevoir d'IDE. Cela entrainera la faillite de ces états qui essayeront de maintenir en vain le taux de leur monnaie.

En 1997, des attaques spéculatives auront lieux contre les monnaies de la région. La Thaïlande tombera la première en juillet 1997. De nombreux pays furent attaqués ultérieurement et leurs monnaies dévaluées. (Malaisie, Corée du sud, Indonésie principalement.)[12]

Cette crise à la base économique devint plus tard dans certains pays et en particulier en Indonésie une crise politique[13]. L'absence de réaction de l'ASEAN et de l'APEC conduira les pays de la région en quête d'aide à se tourner ailleurs.

I.2.ii Les conséquences de la crise sur l'intégration régionale

Cette crise eu pour conséquence la perte de confiance des pays de la région envers les institutions existantes : l'ASEAN et l'APEC. Ces dernières furent vivement critiquées par les locaux pour leur manque de réaction et les solutions qu'elles proposèrent (ou ne proposèrent pas)[14]. L'ASEAN ne mena aucune action pour soutenir ses états membres lors de la crise. Aucun conseil ne fut prodigué. Les tensions entre pays de la région crurent du fait du manque de dialogue. Les pays membre de l'association prirent des mesures de manière individuelle et non concertées. De ce fait, les divergences de point de vue entre les pays augmentèrent, l'ASEAN se trouvant considérablement affaibli.

L'APEC perdit également une part de son influence et de son importance vis-à-vis des pays victime. L'association, bien que porteuse d'un projet d'intégration entre les pays d'Asie-Pacifique, ne prodigua aucun conseil, aucune expertise aux pays en difficultés.

---

[12] Voir http://jultey.free.fr/blog/uploads/istm/economie/la_crise_asiatique_de_1997.pdf

[13] « De la Crise financière a la crise alimentaire. L'Indonésie en 1997-1999 » Françoise Gérard, 2000

[14] Bustelo, 2002 & Webber, 2003

Le FMI non plus ne fut pas exempt de reproches. Des programmes d'austérité budgétaire et de resserrement de la politique monétaire furent mis en place. Ces programmes eurent des effets nocifs sur l'économie des pays en crise qui entra dans certains cas en récession (Indonésie, Corée du sud, Malaisie). Entre autre, la politique d'austérité imposée par le FMI fut responsable de l'agitation politique et sociale en Indonésie pendant l'année 1998.

Ce manque total d'action poussa les pays de la région à vouloir institutionnaliser leur coopération afin de lutter plus efficacement a l'avenir contre ce genre de problème. En effet, l'intégration économique naturelle et informelle n'était dès lors, plus suffisante. Ici, l'ASEAN, l'APEC et le FMI ont « tourné le dos » à l'Asie pendant cette crise, poussant les états à se tourner ailleurs. Comme dit l'adage : « C'est dans la difficulté que l'on reconnaît les vrais amis. ».

La nécessité de créer de nouvelles institutions en Asie va ouvrir les portes de l'ASEAN au Japon, à la Chine et a la Corée. Les deux dynamos de l'économie régionale seront donc liées avec les autres pays par des liens politiques et officiels.

En 1997 a lieux la première réunion en les 13 états de l'ASEAN +3, cependant, ce n'est qu'en 1999 que le nom ASEAN +3 sera communément usité.

La création de l'association sera considérée par certain auteurs comme la mise en place d'un régionalisme « réactionnaire, défensif et exclusif » c'est-à-dire que la nouvelle coopération se fait en réaction au système monétaire et financier international mené par les Etats Unis. L'idée est de créer un nouveau processus typiquement asiatique[15].

L'ASEAN +3, création de la crise, jouera un rôle clef dans le domaine financier et monétaire, mais également dans d'autres domaines tel que la santé ou l'environnement.

Cette volonté de tout mettre en œuvre afin d'éviter de nouvelle crise peut être considéré comme la volonté de « produire un bien public a l'échelle régionale, la stabilité monétaire et financière. »[16]

L'idée étant d'obtenir une forte coordination et une « harmonisation des pratiques au sein de chacune des nations partenaires ».

Ce régime régional va à partir de la crise, se spécialiser dans la mise en place de mécanismes de surveillance, dans la création d'une offre de liquidité régionale et dans le développement des marchés obligataire en Asie.

---

[15] Mark Beeson, 2003

[16] Gabas & Hugon , 2001

Ce nouveau régime connaît l'influence de deux leaders : la Chine et le Japon. L'un en tant que puissance militaire et démographique, l'autre en tant que puissance économique et scientifique. D'autre part, leurs statuts de leader s'affirment par la prise de nombreuses initiatives régionale. Le Japon et la Chine assure donc un leadership bicéphale dans la région.

I.3 Les mécanismes logistiques

Les différentes phases de mondialisation dans le monde sont caractérisées par l'augmentation, ou l'amélioration des moyens de communication. Que cela soit les bateaux pour les Phéniciens, les routes pour les Romains, ou plus récemment internet, chaque nouvel outil de communication permet l'intensification des rencontres, du transport, du commerce etc.

Ces mécanismes logistiques sont un élément clef dans la régionalisation et l'unification de l'Asie de l'est.

I.3.i Les transports maritimes

La mer joue un rôle central dans les flux asiatique. Avec les progrès technologique, l'Asie à développé son commerce maritime. L'arrivé de nouvelle technologie et de nouveaux bateau a permis au pays de la région d'augmenter leur flux commerciaux tout en diminuant leur cout.

Avec le temps, les navires se sont spécialisés. Chaque navire transportant sa cargaison qui lui est propre. Cette spécialisation a permis un gain de temps dans les opérations de chargement et de déchargement. Un autre gain de temps est effectué grâce à la meilleure gestion maritime. La localisation GPS des navires, la réservation des appontements mais également une modernisation des opérations portuaires (douane, assurances) sont source de productivité.

Malacca voit chaque jour environ une centaine de vraquiers, de pétroliers et de porte conteneurs traverser son détroit. La grande taille des navires permet également de réaliser des économies d'échelle.

Les armateurs asiatiques (parmi les plus importants au monde) ont au fil des années créés un réseau très dense et complexe de lignes principales et de lignes de rabattement.

Les ports ne sont pas en restes non plus dans cette partie du globe puisqu'en 2006, sur les 20 ports les plus actifs du monde, 15 se trouvent en Asie.

La croissance de leur trafique est très rapide (en particulier pour les ports chinois) et leur suprématie devrait dans les années à venir se renforcer. Dans certain cas, l'agrandissement des zones portuaires nécessite la création de polders. C'est le cas a Singapour, le deuxième port mondial après Shanghai, mais également du Japon a Nagoya.

Si l'on regarde une carte des ports asiatiques, l'alignement est flagrant, le réseau de ports asiatiques ressemble à une véritable autoroute maritime. C'est le nerf de l'Asie, des échanges et de la croissance.

Les ports Japonais (Nagoya, Osaka, Tokyo, Yokohama etc.) sont la principale façade des échanges trans-pacifiques. Ils se distinguent par leurs anciennetés mais aussi par la qualité de leur aménagement, leur gestion et leur puissance commerciale. Bien que leurs croissances aient diminuées, ils restent des exemples en termes de modernité.

Les ports Coréens comme Pusan ou Ulsan forment une autre façade très lié par les échanges avec le Japon. Les ports Coréens sont de manière générale plus modeste, cependant leur croissance est supérieure à celle des ports Japonais.

Les ports Chinois explose littéralement. Shanghai est devenu en 2005 le premier port du monde. Au Sud, les anciens ports d'Hong Kong et de Canton gardent un rôle prépondérant. Le port de Shanghai est orienté vers l'Europe et les Etats Unis tandis que les ports du sud desservent l'Asie du sud est et du nord est.

Taiwan, mais également Singapour ont des ports avancés et rayonnent dans toute l'Asie.

Rang		Port	Pays	2007 [12]	2006 [13]	2005 [14]	2004 [15]	2003 [16]	2002 [17]	1995 [18]
1		Shanghai [19]	Chine	561,446	537	443	379	316	239	166
2		Singapour	Singapour	483,616 F	449	423	393	348	335	305
3		Ningbo - Zhoushan (Zhejiang)	Chine	471,630	310	272	225	154	150	
4		Rotterdam - Europoort	Pays-Bas	401,181	378	377	353	327	322	291
5		Guangzhou [20] (Guangdong)	Chine	341,363	303	242	215	168	140	
6		Tianjin [19] - Tanggu	Chine	309,465	303	242	215	162	129	
7		Qingdao (Shandong)	Chine	265,020	224	184	162	141	120	
8		Qinhuangdao (Hebei)	Chine	245,964	205	168	150	126	121	
9		Hong Kong - Victoria	Chine [21]	245,433	238	230	221	208	193	127
10		Pusan	Corée du Sud	243,564 R	218	217	220	162	144	
11		Dalian (Liaoning)	Chine	222,859	201	177	145	126	108	
12		Nagoya	Japon	215,602 F	208	187	182	168	158	143
13		Louisiane sud - La Place (Louisiane)	États-Unis	207,785	205	193 [22]	203	180	196	
14		Shenzhen [23] (Guangdong)	Chine	199,190	176	154	135	88	76	
15		Gwangyang	Corée du Sud	198,190 R	202	178	166	165	153	108

Les chiffres sont indiqués en millions de tonnes métrique.

Source : Géopolitique de l'Asie, Vincent Thébault, 2009, Nathan

I.3.ii Les transports aériens

Le trafique aérien n'est pas en reste non plus. Il a connu un véritable essor en Asie. De nouveaux aéroports sont apparus comme « Chek Lap Kok » a Hong Kong qui remplace Kai Tak, dont l'atterrissage était haut en couleur. Chûbu a ouvert ses portes en 2005 à Nagoya, Pudong et Baiyun à Shanghai et Canton en 2006. A l'occasion des Jeux Olympiques de Pékin, la ville a ouvert un nouveau terminal.

L'Asie compte aujourd'hui une cinquantaine d'aéroports internationaux. Cette flambée aéronautique implique le recrutement de personnel, la formation de pilotes et la mise à niveau des standards commerciaux et de sécurité. De très nombreuse compagnie aérienne ont été créés récemment, cependant le trafique reste dominé en grande partie par les compagnies nationales.

De même que l'espace maritime, l'espace aérien forme un corridor allant du nord au sud et desservant toute l'Asie de l'est. Un bémol doit être rajouté. Le trafique en Asie est encore inégalement reparti. Les Aéroports Japonais et Coréen sont prééminents. Les aéroports Chinois, Thaï et autre de Pékin, Bangkok, Hong Kong et Singapour ont un trafique moins dense. Cela n'entache en rien leur importance puisque ces derniers sont des Hubs importants ou aboutissent de nombreuses lignes secondaires.

Depuis 2008, on assiste à un net recul du transport aérien. Les causes étant selon l'ICAO la combinaison entre l'augmentation du prix de l'énergie et des matières premières. Cependant l'Asie de l'est est une des régions qui a le moins reculée. Le taux de croissances des PIB des pays de la région est resté relativement élevé avec 5% pour 1% à peine pour les États-Unis et 1,3% pour l'Europe.

L'accroissement des échanges aéronautique mondiaux en 2008 ne fut que de 3,3% contre 7,2% en 2007[17].

En novembre 2008, l'ASEAN a conclu un accord multilatéral pour libéraliser complètement les services de transport et de fret aérien en vue de préparer le marché unique de l'aviation dans la région.

[17] Voir www.icao.int

I.3.iii Les transports terrestres

Il en va de même de la croissance pour les réseaux terrestres. En effet, le perfectionnement et l'amélioration des voies de transport terrestre permettent une meilleure desserve des façades littorales.

Dans le cas du Japon, un réseau ultra moderne existe entre les routes et le réseau ferroviaire. Le Shinkansen dessert tout le littoral et en 2010 pourra relier Sapporo à Kagoshima. En Chine, de nouvelles lignes de chemin de fer desservent directement Pékin et Canton en passant par Shanghai. A Taiwan un projet de TGV entre le nord et le sud de l'île est toujours d'actualité. En Corée, en 2004 une ligne de chemin de fer : le « Korean Train Express » a été mis en service entre Séoul et Pusan.

Le défit asiatique et principalement chinois est de desservir l'intérieur de son territoire. Si seul le Yang Tse Jiang est navigable, le réseau ferroviaire permettra en revanche de desservir les régions les plus reculées. Le Tibet, mais aussi le Xinjiang se retrouvent maintenant désenclavés. Au Japon mais également en Corée, les programmes de construction de voies de communications ont été des moteurs de la croissance économique.

L'accélération du commerce transfrontalier grâce notamment au accord bilatéraux impose l'ouverture de nouvelles routes et la modernisation des liaisons locales qu'elles soient routières ou ferroviaires.

I.3.iv Le réseau de télécommunications

- La téléphonie :

L'Asie (mise à part le Japon et la Corée) enregistre un certain retard dans ce domaine. Les investissements tardifs dans ce milieu sont en partie responsables du retard enregistré. La superficie du territoire pose également problème dans le cas de la Chine. En revanche, les avancées sont spectaculaires. La Chine rattrape son retard à très grande vitesse. Le nombre de ligne fixes est passé de 7 à 100 millions entre 1999 et 2000. Aujourd'hui, plus de 350 millions de ligne fixe existent dans le pays. En 2008, près de 500 millions d'abonnement de téléphonie mobile ont été souscris, faisant de la Chine le premier marché au monde dans ce domaine[18]. Le Japon et la Chine ont opté pour des standards communs dans ce secteur industriel. Cela dit, bien que le nombre

[18] Géopolitique de l'Asie, Vincent Thébault, 2009, Nathan

d'abonnement augmente, le problème est le même que pour le réseau routier à savoir de couvrir l'immense territoire intérieur des pays.

- Internet :

Le boom d'internet a rapproché les individus tout comme les sociétés. La facilitation du transport d'information en fait un outil indispensable aujourd'hui. En Asie de l'est, les réseaux internet enregistre une nette croissance. Le Japon et la Corée mis a part (ils sont parmi les plus développés au monde dans ce domaine), le reste des pays commencent à rattraper leur retard. Sur le milliard d'utilisateurs d'internet, 40% sont asiatiques.

Ce sont surtout les NPI et la Chine qui profite des avantages d'internet. A Singapour, un programme de câblage en fibre optique est en cours. Ce programme permet l'accès internet via fibre optique dans tous les immeubles du pays. La Chine bien qu'ayant encore un faible taux d'internaute a, tout comme les téléphones portables, un fort potentiel de développement.

Cependant, les fournisseurs d'accès restent principalement étrangers. Un fossé se creuse donc entre les sites au contenu anglais et local.

Pour finir rappelons que l'usage d'internet tiens à la seule condition de savoir lire et écrire. Or beaucoup de citoyens asiatiques ne le peuvent pas encore. Selon l'ONU, la Chine fait partie des pays au taux d'alphabétisation les plus faibles. L'UNESCO fait part du nombre croissant d'enfant scolarisé en Asie du sud est (entre 15% et 20% supplémentaire.). Cependant, la majorité quitte l'école avant la fin du cycle primaire (50% pour le Laos et le Myanmar. Le Cambodge suit de peu avec 38% d'enfant quittant l'école avant la fin du cycle primaire. Le taux d'alphabétisation en Asie de l'est est estimé aujourd'hui à 86%. La palme du pays consacrant le plus gros budget pour l'alphabétisation revient en 2008 à la Malaisie avec 6,2% de son PNB alloué à l'éducation. A l'inverse, le Myanmar est le pire pays puisqu'il ne consacre que 1,4% de son PNB[19].

Les transports, moyens de communications et télécommunication sont, tout comme l'économie, sources d'une régionalisation naturelle. La façade orientale de l'Asie est donc desservie par un réseau maritime, terrestre et aérien très dense. Les réseaux de télécommunication tel que la téléphonie et internet connaisse un vrai boom, participant a l'accélération des échange et a la densification des flux.

[19] Voir : www.uis.unesco.org

I Conclusion

La régionalisation en Asie de l'est est un processus complexe décomposé en plusieurs phases. On distingue ici la régionalisation et le régionalisme. La régionalisation est le processus d'intégration naturel dans une zone géographique donnée. Le régionalisme en revanche est l'action volontaire d'intégration par des organismes officiels, états ou institutions. Le chapitre I a évoqué les mécanismes naturels d'intégrations. On différencie donc l'intégration « *De facto* » et l'intégration « *De jure* ».

Une multitude de facteurs entre en compte dans le cadre de la régionalisation. Cette régionalisation naturelle fut essentiellement l'œuvre du Japon qui par ses échanges commerciaux intenses accéléra la dépendance des NPI envers la nouvelle organisation du travail. Aujourd'hui, les échanges intra ASEAN+3 et ASEAN+5 sont parmi les plus intenses du monde. Les flux financier ne sont pas en reste puisqu'eux aussi ont nettement augmenter en Asie de l'est. Ces mécanismes économiques ont permis de transférer les technologies en provenance de la seconde économie mondiale et participé par voie de fait au développement de la région. Les NPI, devenant de plus en plus compétitifs, délocalisant eux même, agrandissant ainsi le cercle de dépendance, de développement et de croissance en Asie de l'est. Cette régionalisation engendrée par le secteur privé pose les fondations du régionalisme.

Le régionalisme politique demande à l'inverse de la régionalisation une coordination entre états ainsi que des objectifs communs. Ces objectifs communs ne sont pas la conséquence des échanges commerciaux, ou de la proximité géographique.

En Europe ainsi qu'en Asie, le régionalisme reste dépendant des acteurs politiques qui peuvent soit l'entraver, soit le faire progresser.

L'intégration de l'Europe s'est faite dans le contexte géopolitique de l'après guerre sous l'impulsion des États-Unis. En effet, la confrontation bipolaire avec l'URSS fourni un support important pour l'intégration de l'Europe, les États-Unis désirant créer un rempare contre le communisme dans le cadre de la devise de « containement ».

La situation en Asie de l'est était très similaire. La guerre froide divisa la région également. Cependant l'intégration asiatique commença beaucoup plus tard. Le rôle des

États-Unis en Asie fût, comme pour l'Europe, essentiel. En Europe, la politique américaine agit en catalyseur, l'intégration régionale étant ensuite reprise en main par les pays européens eux même. Cependant, rappelons-nous que le régionalisme européen, bien qu'il semble naturel aujourd'hui, ne l'était pas à l'époque et qu'il n'avait rien d'inévitable.

On peut dire que l'intégration en Europe s'est faite « grâce » aux É.U qui soutinrent les initiatives européennes d'intégration notamment la « communauté du charbon et de l'acier » de la France ainsi que le projet qui mènera au traité de l'atlantique nord sous l'impulsion britannique.

Les raisons de la lenteur de l'intégration asiatique trouvent leurs sources dans l'histoire, mais aussi et surtout dans le rôle que les États-Unis jouèrent.

La politique américaine envers l'Asie de l'est était différente de celle pour les européens. Si les Européens furent traité sur un pied d'égalité, avec respect sur la base notamment d'accords multilatéraux, les asiatiques quant à eux furent traité différemment[20]. Les États-Unis n'avaient pas la même opinion et respect pour les puissances asiatiques. Il ne fut signé que des traités bilatéraux. La Chine fut exclue de toute organisation régionale du fait de son idéologie communiste. Quand on connait le rôle majeur que la Chine joue dans la région depuis l'antiquité, son importance et son rayonnement locale, la légitimité d'une organisation régionale dans laquelle cet acteur n'aurait mot dire est d'or et déjà compromise.

Le Japon quant à lui est devenu après la guerre et avec l'aide des États-Unis la deuxième puissance mondiale. Cependant, cette position s'est acquise aux dépends de l'influence régionale qu'il aurait pu avoir. En effet, contrairement à la Chine, le régime idéologique du Japon n'entrait pas en contradiction avec les autres pays de l'ASEAN. Rappelons que le fondement de l'ASEAN était une association d'états non communistes. Malgré cela, le Japon garda un profil politique régional très bas.

Les causes de cette inaction politique trouvent leurs sources depuis la deuxième guerre mondiale. Les peuples asiatiques restent très marqués par l'occupation bien qu'assez brève du Japon. Le ressentiment est très fort encore aujourd'hui notamment en Corée, en Chine ou en Indonésie pour ne citer que ces trois états. Pour cette raison mais aussi à cause de la subordination des gouvernements japonais envers les américains, l'action régionale du Japon fut extrêmement limité.

[20] Mark Beeson, 2004

Dans la période d'après guerre en Asie, les États-Unis eurent une action contraignante envers les politiques de régionalisation. L'hostilité manifeste des É.U envers la proposition Malaisienne pour une régionalisation sous l'égide de l'EAEC engendra l'échec de ce projet. Le Japon n'apporta pas le soutien nécessaire par souci de ne pas faire évoquer l'ancienne sphère de coprospérité asiatique mais aussi par souci de plaire aux É.U.

Les É.U minèrent donc les possibilités d'intégration pas seulement en fracturant la région selon les idéologies (on se souvient de la guerre du Vietnam). Ils les minèrent aussi directement dans le cas de la Chine en l'excluant, et indirectement dans le cas du Japon qui restait loyal a son allié.

Aujourd'hui, l'Asie s'institutionnalise de plus en plus. La manière et les raisons pour lesquelles l'Europe devint l'U.E ne sont pas les seules et il existe d'autres chemins afin de s'intégrer. L'Asie montre qu'il y a un régionalisme asiatique différent des autres (MERCOSUR, ALENA, U.E…) qui émerge. Il est basé comme tous les autres sur des fondations naturelles. L'augmentation des échanges en tous genre renforce les liens d'interdépendance entre les nations et les peuples.

Comme pour l'U.E avec la guerre froide, c'est une crise majeure qui a fait avancer le processus d'intégration en Asie.

Son rôle fut déterminant. Pendant la crise, en 1999 l'ASEAN+3 naquit. L'ASEAN n'avait pas suffisamment de poids, d'importance de légitimité et de sens sans l'adhésion des trois puissances du nord et plus particulièrement de la Chine et du Japon.

Le rôle que les É.U jouèrent pour l'intégration asiatique est l'inverse de celui qu'ils jouèrent pour l'Europe. En Asie, le régionalisme émerge « en dépits » des É.U. En effet, l'inaction de l'APEC combiné aux décisions controversées du FMI eut des effets négatifs sur les gouvernements, les économies et les peuples d'Asie de l'est.

Les pays d'Asie réalisèrent qu'ils étaient vulnérables au flux de financiers lorsqu'une grande partie des capitaux quittèrent la région a partir de 1997.

Une réorientation politique s'est instaurée à la suite de cette crise. Cette réorientation réactionnaire est selon Beeson une réponse envers le système monétaire et financier international emmené par les É.U qui continuaient de soutenir les réformes aux effets négatifs du FMI. L'institutionnalisation de l'Asie afin de lutter contre toute nouvelle crise régionale pris la forme de l'ASEAN +3.

La guerre froide terminée, la Chine intégrée a l'OMC, et le Japon se réveillant sur la scène politique régionale, une grande partie des obstacles au régionalisme a été surmonté. Une nouvelle phase d'intégration peut dès lors commencer.

De nombreuses initiatives furent développées afin de renforcer la cohésion et les contrôles économiques dans le cadre institutionnel.

CHAPITRE 2

LES FACTEURS POLITIQUES D'INTÉGRATION

Nous avons montré que la coopération en Asie de l'est est avant tout un procédé naturel, basé sur l'interdépendance économique des états de cette région. Cette coopération de « *de facto* » s'est vu renforcer par la suite par des initiatives gouvernementales et officielles. Ces initiatives furent à la base du développement institutionnel en Asie. L'ASEAN fut créée en 1969 par les états du sud est asiatiques afin d'endiguer la monté du communisme. Plus tard, cette association d'état changea d'orientation lorsqu'elle intégra le Vietnam. Dès lors, l'ASEAN était mue non plus pour une cause anti communiste mais pour une cause asiatique.

L'ASEAN est la première institution inter étatique d'après guerre en Asie de l'est. Plus tard d'autre suivirent, plus ouverte au pays hors zone tel que les pays d'Amérique du sud et du nord, Australie, Nouvelle Zélande.

Des zones de coopération commerciales furent mise en place entre certain états.

Après une période ou l'Asie fut longtemps orientée vers l'extérieur, de nombreuses initiatives pour renforcer la cohésion entre les états, le commerce, la culture, les échanges, la résolution de conflits et de problèmes économiques, eurent lieu dans cette partie du globe.

Le rôle et l'orientation de ces zones de coopérations sera étudié dans ce chapitre.

II.1 Les institutions existantes

II.1.i L'ASEAN / ASEAN +3

L'ASEAN est née en 1967 d'une volonté de la Thaïlande, l'Indonésie, Singapour, la Malaisie et des Philippines de ne pas voir la guerre froide s'entendre aux territoires de l'association. Le premier traité fut signé entre ces états à Bangkok. Le siège de l'association est situé à Jakarta en Indonésie.

L'association n'est en aucun une alliance militaire. L'idée étant de coopérer pacifiquement avec les voisins communistes (Vietnam, Cambodge et Laos) de l'ASEAN. En 1971, l'association signe la déclaration de Kuala Lumpur afin d'affirmer leur neutralité et l'indépendance de la région face aux deux grandes puissances qui se font face.

En 1976 Les Etats communistes sud asiatiques et les membres de l'ASEAN signent le traité d'amitié et de coopération dans le sud est asiatique. Pourtant, en 1979, le Vietnam envahi le Cambodge menaçant la stabilité de la région. L'occupation durera une dizaines d'années. La Chine envahira le nord du pays de manière sanglante en représailles. Après cet épisode houleux, l'ASEAN se développe dans un cadre plus pacifique. En 2009, cette association représente 592 millions d'habitants, 1,491 milliards de dollars de PIB et 60 milliards d'IDE en 2008.

Aujourd'hui, l'ASEAN a fait passer la part de échange intra régionaux de 15 % a 25%. Malgré ces bons résultats, l'ASEAN a montré son pouvoir très limité pendant la crise (CQFD chapitre I). La Crise a donné un nouvel élan pour l'ASEAN. En effet, bien qu'au sein d'une institution régionale trop peu de solution collectives furent envisager. Cela eut pour effet d'affaiblir les pays victimes qui prirent conscience de la nécessité d'agir ensemble avec le soutien des puissances du nord (Japon, Chine, Corée).

L'ASEAN+3 est apparue officiellement en 1999. Elle date en fait du sommet de Singapour en 1997. Aujourd'hui, l'institution a divers domaines de prédilections : la politique, la sécurité, le crime international, l'économie, la finance, la monnaie, l'agriculture, la sylviculture, l'énergie, le tourisme, la santé, le travail, la culture ainsi que l'art, l'environnement, la science et la technologie, l'information et la communication, les systèmes de santé, l'éradication de la pauvreté, le développement social, la gestion de catastrophes naturelles etc.

L'ASEAN+3 s'implique donc aujourd'hui dans la plus part des domaines touchant au quotidien des peuples asiatiques. L'importance de l'institution va crescendo et les domaines dans lesquelles elle s'implique sont de plus en plus variés. Incontestablement, les plus grandes avancées de l'ASEAN+3 ont été faites dans les domaines financiers et monétaires puisque c'est pour contrôler les économies et éviter à tous prix d'autres crises qu'elle fut créer.

Cependant, pour que l'intégration fonctionne, il ne faut pas que les états prennent de mesure en contradiction avec celle de l'ASEAN+3. Dans le domaine économique et financier, un système de surveillance fut créé : « L'ASEAN+3 Economic Policy Review and dialogue Process ». Cet organisme a pour but de contrôler les flux de capitaux dans la région.

Pour l'instant, les effets dévastateurs de la crise de 97 sont encore très présents. Les états suivent donc les recommandations du forum ASEAN +3. Cependant, le risque existe de voir des états profiter de la stabilité engendré par l'ASEAN +3 tout en prenant

des mesures qui iraient a l'encontre du forum et de la stabilité économique générale. En effet, il n'existe aucune mesure de sanctions contre les états réfractaires aux consignes.

Afin de lutter efficacement contre les crises à venir et l'action parfois néfaste des spéculateurs, les fonds octroyés sans l'accord du FMI sont passé de 10% à 20%. Après l'initiative de Chang Mai, les accords de SWAP entre les pays de l'ASEAN+3 et Hong Kong ont également été revus à la hausse avec un total de 120 milliards de dollars en 2010[21].

Des groupes de travail dont l'ASEAN +3 Research Group ont été mis en place par les différents pays a l'initiative du Japon afin de renforcer l'intégration et la mis en commun d'information.

Bien que l'ASEAN +3 soit plus avancée dans le domaine économique, d'autres domaines ne sont pas à négliger. Le forum de discussion de l'ASEAN+3 a également pour but la résolution des conflits. Lors du 11e sommet ASEAN +3 la question de la résolution pacifique de la crise du nucléaire nord coréen fut abordée. Les problèmes entre les 3 pays supplémentaires sont donc traités. La neutralité des pays ASEAN donne ainsi l'opportunité d'un cadre de discussion tempéré.

Dans le cadre commerciale, des accords ont été conclu entre les pays de l'ASEAN et de l'ASEAN+3. L'AFTA est une zone de libre échange entre les nations de l'ASEAN. Aujourd'hui, le libre échange intra ASEAN regroupe plus de 96% du commerce entre les pays membres. Cette zone de libre échange a été établie en 1992. Elle a créée un marché d'environ 600 millions de personnes et a pour but l'instigation d'un marché commun en 2015 entre les pays de l'ASEAN. Une des actions de l'AFTA se porte sur l'adoption de normes entre les pays de l'ASEAN+5 mais aussi international avec l'adoption de la norme ISO.

Le 17 mai 2010 est entré en vigueur l'accord sur le commerce de marchandise de l'ASEAN (ATIGA). Selon le secrétaire de l'ASEAN Surin Pitsuwan, « l'ATIGA est une réalisation majeure vers l'établissement d'un marché unique avec un atelier de production commun ». Cet accord basé sur l'AFTA et d'autres mesures afin de facilité le commerce (CEPT et APTA) est censé simplifier le commerce enter pays. Il stipule que les taxes et le délai de suppression des tarifs douaniers sera ajourné jusqu'en 2018 pour les pays les moins développé de la région (Vietnam, Laos, Cambodge, Myanmar) afin de ne pas nuire à leur développement. Cet accord est le premier accord intégral de

[21] Voir http://www.thedailystar.net/newDesign/news-details.php?nid=113654

l'ASEAN. Outre l'objectif de la suppression des barrières douanières, l'ATIGA aura pour but le règlement des tarifs non douaniers, la coopération douanière, l'hygiène, la quarantaine etc.[22]

A partir des années 2000, on assiste a l'élargissement de la zone de libre échange AFTA sur la base d'accords bilatéraux.

Le 5 novembre 2002, les leaders de l'ASEAN et le Japon font une déclaration conjointe portant sur un partenariat économique approfondi. Cette déclaration est a la base d'accord de libre échange entre le Japon et l'ASEAN. Les deux acteurs souhaitent ainsi élargir leur marchés, permettre a leurs entreprises de réaliser des économies d'échelles plus importantes et ainsi apporter prospérité et stabilité a la région. L'accord porte sur la réduction et la suppression des barrières douanières. Selon le ministre du commerce indonésien Rini Suwandi, cet accord de réduction de barrière douanière devrait débuter en 2012.

Concernant la Chine, un accord similaire fut trouvé en 2002 et mis en application en 2005. L'accord porte sur la libéralisation des échanges entre la Chine et l'ASEAN avec une réduction des barrières douanières de 90% en 2010. Cette accord est comparable a ceux de l'U.E ou de l'ALENA sur les échanges avec a noté toute fois que son ampleur est autre puisqu'il implique 2 milliards d'individus. Cependant cette zone de libre échange comporte des risques pour l'ASEAN. En effet, le déficit de l'ASEAN envers la Chine est du niveau de l'excédent de l'ASEAN envers les É.U soit environ 21 milliards de dollars. Ce déficit ne risque pas a priori de diminuer avec la libéralisation des échanges. Pas tant du moins que le Yuan ne soit réévalué. Cependant, les pays de l'ASEAN peuvent espérer profiter de l'incroyable croissance de la Chine, selon les groupes d'experts de l'ASEAN, les exportations de l'ASEAN vers la Chine devraient augmenter de 48%[23].

Lors du 15e sommet ASEAN+3 de janvier 2010 qui s'est tenu en Thaïlande, la possibilité de créer une zone de libre échange regroupant les pays de l'ASEAN+3 est a l'étude[24]. Le premier ministre japonais Kazuo Kodama a quant a lui expliquer qu'en continuant de coopérer, d'ici quelques années, une vision commune émergera.

Malgré le retard apparent du Japon sur la Chine concernant les accords de libre échange, il faut noter que le Japon est déjà implanté dans des pays de la région via des accords

[22] Voir *http://lecourrier.vnagency.com.vn/default.asp?page=newsdetail&newsid=62606*
[23] Voir *http://www.aseansec.org/viewpdf.asp?file=/pdf/afta.pdf*, *www.europesolidaire.eu*
[24] Voir *http://www.radio86.fr/la-chine-en-profondeur/lactu-du-jour/9575/la-chine-et-l-asean-vers-la-creation-d-une-zone-de-libre-echange?comment=1*

bilatéraux. C'est le cas de Singapour et des Philippines. L'accord avec les Philippines permettrait entre autre de pouvoir recruter des infirmières du pays afin de lutter contre la pénurie d'aides soignantes dans les hôpitaux Japonais.

L'ASEAN prend des également des initiatives culturelles et sportives avec un programme d'échange d'étudiants entre pays membres et la création d'une coupe de l'ASEAN en football.

II.1.ii L'APEC

L'APEC est née en 1989 lors de la rencontre entre ministres de 12 pays, membre de l'ALENA, de certains membres de l'ASEAN +3 et également de la Russie, l'Australie, la Nouvelle Zélande, le Chili et le Pérou. C'est a la base une initiative Australienne, a mettre au compte du premier ministre de l'époque Bob Hawke. Le premier meeting de l'APEC eut lieu à Canberra et fut dirigé par le ministre des affaires étrangères australienne Gareth Evans.

A cette initiative, les pays de l'ASEAN ne montrèrent que peu d'enthousiasme. La Malaisie proposant en réponse l'EAEC réunissant uniquement les pays asiatiques de la zone. Cette idée fut extrêmement critiquée par les É.U et le Japon.

En 1993 pour la première fois, les leaders des différents pays de l'APEC se réunirent a Blake Island.

L'APEC est une des très rare institutions à laquelle la Chine encourage Taiwan à participer. Pour cette raison, les membres de l'APEC sont appelés les « économies de l'APEC » plutôt que les « pays ».

L'intégration à l'APEC ne se fait pas grâce a un traité mais par une participation volontaire à des forums de discussions. Cette institution n'a pas un rôle très important au début. Ce n'est qu'en 1994 durant le sommet de Bogor en Indonésie que les objectifs de l'APEC sont fixés. Le but de l'organisation est de faciliter la libéralisation des échanges et des investissements pour les pays membres. L'année butoir de 2010 est fixée pour les pays développé de la zone pour complètement libéraliser leur économie. Les pays moins développé ont un délai de 10 années supplémentaire. Les résultats de cette politique d'ouverture sont significatifs : entre 1989 et 2004, les barrières commerciales ont baissé de 11,4% passant de 16,9% à 5,5%.

Aujourd'hui, l'APEC représente 2,7 milliards d'individus soit près du tiers de la population mondiale. Elle représente également près de la moitié des échanges à travers

le monde et 60% du PIB mondial[25]. Cette zone risque de s'agrandir avec les demandes de la part de l'Inde, de la Mongolie, du Pakistan, du Laos, Du Bangladesh, du Costa Rica et de la Colombie[26]. Pourtant, aucune accession dans l'APEC n'eut lieu depuis 1993.

L'APEC a pour objectifs principaux la libéralisation des échanges, la facilitation du commerce et la coopération économique et technique. Entre 2002 et 2006, le cout des transactions commerciales a baissé de 6% avec la mise en œuvre du TFAPI (Plan de facilitation du commerce). Ce plan augmente la transparence des échanges à travers la région

L'APEC, depuis 2001 s'est tournée vers la résolution des problèmes liés au terrorisme aux É.U mais aussi dans le sud est asiatique ou la majorité de la population est musulmane.

Malgré des chiffres alléchant en matière de facilitations des échanges, populations, croissance et dynamisme, des questions se posent sur cette association. L'APEC, contrairement a l'EAEC et l'ASEAN est le symbole d'un régionalisme ouvert et un outil pour permettre aux É.U de garder une position forte dans la région. Cependant, l'Asie a pris une place telle au sein de l'APEC que la légitimité de l'institution est remise en question.

De plus, depuis la crise financière asiatique, l'APEC décline (CQFD chapitre I.2). La présence économique des É.U dans la région si le déclin de l'APEC continu se limitera sans doute aux accords bilatéraux de libre échange[27].

II.1.iii Les zones de coopérations transfrontalières

Plusieurs zones de coopérations commerciales ont été créées en Asie. Parmi ces zones, on compte celle de la Chine du sud, la commission du grand Mékong, la zone de la mer du Japon, le partenariat de la mer Jaune, la zone de croissance de l'est de l'ASEAN. On compte également des triangles de croissances : Le triangle de Medan et celui de Sijori.

En 1978, la Chine s'ouvre aux investisseurs étrangers. A partir de cette année seront créés quatre zones économiques dans les provinces de Guangdong (Shantou, Shenzen et Zhuhai), et du Fujian (Xiamen). Ces zones économiques sont à l' origine de coopération transfrontalière misant sur les IDE et particulièrement ceux de la diaspora chinoise

[25] Voir http://www.apec.org
[26] Voir http://www.dominicantoday.com/dr/economy/2006/8/29/16917/Peru-Colombia-seek-closer-Central-America-APEC-trade-ties
[27] Guilhot, 2008

transitant par Hong Kong. De ces investissements découlèrent une première série de délocalisations d'activité industrielles à faible valeur ajouté (Textile, jouets, horlogerie). Dans les années 1990 une seconde vague d'investissements arriva. Cette fois ci ce sont les activités industrielles a plus forte valeur ajoutée. Cette zone économique est extrêmement dynamique mais suscite malgré tout quelques interrogations. En effet, cette zone est très dépendante des IDE. Les deux tiers du PIB de cette zone est détenu par des conglomérats basé a Hong Kong ou a Taiwan. Aujourd'hui, type d'industrialisation est comparée aux Maquiladoras mexicaines au vue des dégâts environnementaux, inégalités sociales croissantes et le difficile contrôle des migrations.

La commission du « Grand Mékong » regroupe le Yunnan (province situé au sud de la Chine), le Myanmar, le Cambodge, le Laos, la Thaïlande et le Vietnam. Ces pays ont la particularité d'avoir les mêmes préoccupations pour le développement économique. En 1957, les différents pays membres créèrent un comité de coordination des recherches sur le bassin du Mékong. Ce n'est qu'en 1991 après les conflits régionaux qui déstabilisèrent la région que les six pays ont mis en place une commission de travail afin d'étudier les possibilités de coopération. Cette zone est peuplée d'environ 250 millions d'habitants et est riche en matière première, ressources naturelles et potentiel hydroélectrique. Les pays de cette commission on la particularité excepté la Thaïlande d'être parmi les pays les moins développé dans l'ASEAN. Une bonne partie des investissements de la région a été dédié au développement du réseau routier du fait de sa faible qualité. Le secteur de l'énergie est le second axe de coopération majeure. La protection de l'environnement reste cependant un domaine a approfondir avec la gestion des ressources halieutiques et la lutte contre la déforestation.

D'autres zones de coopérations existent mais sont plus informelles. La zone de coopération de la mer du Japon rapproche plusieurs provinces japonaises de « l'envers », de certaines régions russes, des départements orientaux de Corée et de quatre provinces chinoises. Lancée en 1988 par Gorbatchev, cette coopération est restée très limité.

Le partenariat de la mer Jaune regroupe des provinces de Corée, Chinoises et la province japonaise de Kyushu. Ce partenariat a permis la délocalisation d'activité de construction, de réparation et de démolition de navires. L'industrie chimique, la construction automobile ainsi que l'amélioration des infrastructures de transport portuaire ont également été au cœur du projet de coopération. Aujourd'hui les ports de Dalian et de Qingdao sont parmi les plus développé et dynamique du monde.

Mis à part ces zones de coopérations, on trouve aussi des triangles de coopérations économiques. Le triangle de Sijori réuni Singapour, la partie méridionale de la Malaisie et l'archipel de Riau en Indonésie. Depuis 1989 les trois entités sont liées par des accords formels qui prennent la forme aujourd'hui d'une autorité administrative transnationale. Singapour est l'acteur le plus dynamique de la zone en fournissant la majorité des capitaux et ses infrastructures portuaires haut de gamme. L'Indonésie accueil quant à elle les travailleurs dans les parcs industriels textiles, chimiques ou plastique dans des entreprises locales ou Singapourienne délocalisé. La Malaisie qui souffre moins que son voisin Singapourien d'un marché foncier tendu offre des zones industrielles étendues.

Le triangle de Medan regroupe la Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie. L'objectif avoué de ce triangle est la valorisation des ressources locales et l'appel aux investisseurs étrangers pour valoriser l'industrie. Cependant il existe un frein au développement de cette zone du a la vieille rébellion musulmane d'Aceh. Le sud thaïlandais est également très agité.

II.2 Le jeu des puissances

Le régionalisme, à l'inverse de la régionalisation est comme nous l'avons vu le fait d'acteurs politiques et officiels. Si l'ASEAN possède sa vision ru régionalisme et possède un carnet de route pour la constitution d'une communauté économique asiatique, les autres puissances n'ont pas les mêmes volontés. La Chine, le Japon et les États-Unis ont leur propre vision du régionalisme.

II.2.i Les États-Unis

On pourrait résumer la politique extérieure américaine en deux volets : « l'internationalisme libéral » et « la sécurité collective ». Le commerce est à la base de cette devise. La prospérité des voisins et partenaires commerciaux est bénéfique aux É.U. La vision des politiques américains signifie que la communauté internationale est liée par le commerce, les valeurs capitalistes partagées et le respect des engagements

mutuels[28]. Les relations internationales actuelles sont basées avant tout sur le commerce mais il doit se faire selon les règles du marché non discriminatoire. La sécurité collective quant à elle est une vieille doctrine datant de la guerre froide qui stipule que les É.U ont besoin de l'aide de leurs alliés dans la lutte pour la liberté. Cependant depuis la fin de la guerre froide, cette idée était devenue plus ou moins obsolète. Depuis 2001 pourtant on assiste à un renouveau de cette doctrine avec le combat de l'ex président Bush contre les « forces du mal ». Ce renouveau a permis d'arrêter quelque peu le recul considérable de l'influence de l'APEC depuis la crise financière asiatique des années 1990.

Toutes fois, avec la fin de la guerre, les É.U mirent en place une nouvelle politique internationale afin de tourner a leur avantage la mondialisation. La politique américaine se tourna à la fois vers les grandes régions du monde et les pays individuellement avec de nombreux accords bilatéraux.

Comme le témoigne la baisse d'influence et de popularité des É.U après la crise, la politique de la « chaise vide » dans le sommet ASEAN+3 et la détermination a vouloir résoudre les problèmes de sécurité, les É.U peine a suivre les évolutions rapide de la région. Si on prend l'exemple de l'ASEAN, dorénavant, les É.U ne sont plus admis dans le processus décisionnel asiatique. L'Asie n'a plus besoin d'une puissance stabilisatrice afin de faire converger et d'orienter les débats et les idées comme ce fut le cas avec l'APEC. Avec cette association, les É.U avaient identifié trois défis pour l'Asie : La démocratie, l'intégrité du système commercial multilatéral et la sécurité. L'APEC était l'outil rêvé des É.U afin de créer un régionalisme ouvert, qui respecterait les règles de l'OMC. Avec le soutien du Japon, les É.U avaient la crédibilité nécessaire pour montré aux autres pays que le modèle capitaliste et démocratique fonctionne. Aujourd'hui, l'institutionnalisme libéral dicte aux É.U de redynamiser l'APEC afin de rester ancré dans une région de plus en plus indépendante[29].

Depuis quelques années maintenant, les É.U qui s'étaient opposés a la construction régional en Asie on changer leur politique en laissant faire les initiatives des puissances asiatiques comme la création d'un fond asiatique soutenu par le Japon (projet qui n'aboutira pas). Les É.U doivent maintenant composer avec l'entrer en puissance de la Chine, puissance militaire commerciale et culturelle ainsi que sur la diplomatie commerciale pro active du Japon qui favorise ses réseau de production et le

[28] Boulanger, Constantin, Deblock, 2007
[29] Boulanger, Constantin, Deblock, 2007

développement des pays dans lesquels il investi. En effet, le marché de la Chine est en tel expansion que tous les pays de la région se raccroche a la locomotive Chinoise comme on a pu le voir avec les accords de libre échange entre l'ASEAN et la Chine. La Chine quant a elle cherche a sécurisé ses relations commerciales avec ses voisins afin de créer un climat économique stable. La Chine est en effet dépendante des importations des pays asiatique (Japon, Corée, ASEAN etc.) et est encore plus dépendante de ses exportations. La Chine commence a jouer le rôle de catalyseur dans les relations régionales et est préférée au Japon et a son histoire colonisatrice et a l'arrogance des É.U.

Aujourd'hui, malgré quelques tension entre la Chine et les É.U notamment pour Taiwan ou le Tibet, l'un et l'autre des acteurs évitent de se froisser directement. La Chine continue de percevoir les É.U comme une puissance incontesté, cependant a Washington, on commence a s'inquiéter du développement fulgurant de la Chine. Ainsi, lorsque George Bush accédera au pouvoir, la Chine ne sera plus considéré comme un partenaire stratégique important mais comme un concurrent stratégique. L'ASEAN joue parmi ses acteurs puissants (Chine, Japon, É.U) le rôle d'arbitre grâce a sa diplomatie commerciale qui multiplie les partenariats commerciaux. Ainsi, la Chine ou le Japon ne se retrouve pas tout puissant au sein de la région.

Il s'agit aujourd'hui pour les É.U d'avoir une attitude positive envers la Chine tout en restant vigilant notamment en se qui concerne le rapport de force militaire. Cette position du « Council on Foreign Relations » n'est pas partagée par l'ensemble des mouvements politique américains surtout par les plus conservateurs. Les É.U restent toute fois vigilant au renouvellement du schéma de rivalité qui a pu exister pendant la guerre froide. Pour l'instant, la Chine est emprunte la même voix autoritaire que l'URSS. Afin d'être considéré comme un acteurs responsable, la Chine doit se comporter en tant que tel et être plus transparente. Bien que les É.U se comporte de manière plus conciliante avec la Chine avec par exemple la minimisation du problème des droits de l'homme par l'administration Bush, les divergences restent malgré les avancées importantes. En 2006 les É.U considèrent désormais la Chine comme un « Global Player ». Se statut confère a la Chine plus de devoir, notamment de faire progresser le système international qui l'a sorti de la misère. Les É.U considèrent donc qu'il est possible de travailler ensemble pour le bien de tous. Depuis 2003, les rencontres de haut niveau se sont multipliées entre Chinois et américains.

Le dialogue reste pourtant difficile entre les deux nations. L'excédent commercial colossale de la Chine envers les É.U, le respect des droits de l'homme, le peu de progrès dans la libéralisation politique chinoise, l'influence politique grandissante de la Chine sur la scène mondiale, l'augmentation des dépenses militaires chinoise et la position difficile des É.U en Afghanistan, Irak et dans la lutte contre le terrorisme sont d'autant de motif de discorde pour ses deux puissances.

II.2.ii Le Japon

Dans un monde et une région ou le rôle de la Chine deviens de plus en plus proéminant, le Japon tente de ne pas se laisser distancer et de créer une régionalisation a son avantage. Pour contrebalancer la montée en puissance de son voisin, le Japon mise sur un régionalisme égalitaire, lié par les liens commerciaux, financiers et économiques régionaux forts. L'ASEAN +3 est le pilier de l'intégration est asiatique (CQFD première partie). La position du Japon ne peut être assuré dans la région que si la Chine se tourne vers l'ASEAN et non pas si l'ASEAN se tourne résolument vers la Chine. Récemment, les accords de libres échanges entre l'ASEAN et la Chine mette le Japon dans une position délicate. Pourtant, l'influence du Japon reste bien présente. L'agenda de l'ASEAN prévoit des accords de libre échange avec le Japon a l'horizon 2012. La rivalité entre le Japon et la Chine ne cesse donc de croitre dans le processus d'intégration qui leur permet d'accroitre leurs influences respectives. L'ASEAN garde encore le rôle d'arbitre. Malgré son impuissance face a la crise de 1997 l'institution asiatique possède malgré un pouvoir et une importance considérable en Asie. Tout comme les É.U, la priorité du Japon est un régionalisme ouvert afin de réduire l'influence de la Chine. Si ici les intérêt du Japon et des É.U concordent, le Japon a de plus en plus tendance a préférer a son allié l'Asie de l'est depuis 1997 comme en témoignage l'augmentation des échanges et des initiatives régionales. Le Japon a intérêt a créer un régionalisme « light »[30] c'est-à-dire une ASEAN qui ne soit ni pro chinoise, ni anti américaine. Après la crise asiatique, la nouvelle position du Japon sur la scène régionale répond a la monté de la Chine. Cette dernière ne représente pas une menace a la sécurité économique du Japon selon la position officielle de Tokyo. Pourtant la Chine fait peur. La crainte de voir une hégémonie Chinoise dans la région a l'instar de l'Asie

[30] Boulanger, Constantin, Deblock, 2007

« pré-colonisée » et l'incertitude complète envers les intentions chinoises sont motifs d'inquiétudes pour le Japon.

Aujourd'hui, la formation d'une communauté asiatique est un des objectifs nippon. L' augmentation des accords de libre échange bilatéraux entre les pays de l'ASEAN entre dans cette logique. Si les accords bilatéraux affaiblisse quelque peu le pouvoir décisionnel de l'ASEAN, ils permettent au Japon d'avancer dans un cadre juridique peu contraignant qui garanti aux entreprises japonaises un environnement commerciale favorable. Les ALE font parti d'un dispositif permettant l'harmonisation des pratique commerciales dans le long terme. La déclaration entre Tokyo et l'ASEAN en 2003 montre la nouvelle dynamique entre les deux acteurs sur le plan universitaire, culturelle et diplomatique laissant présager une hausse de l'influence nippone dans la région.

II.2.ii La Chine

Avec l'arrivée au pouvoir de Den Xiaoping, la Chine s'ouvre vers l'extérieure et vers le système international. Les réformes chinoise ont menées la Chine vers ce qu'elle est aujourd'hui : une puissance économique et militaire mondiale s'ouvrant de plus en plus vers ses voisins de l'ASEAN. Aujourd'hui, la Chine est présenté au pays asiatiques comme une puissance responsable. On a vu avec les É.U qu'elle n'agit pas encore selon eux tout a fait comme tel. Pourtant, contrairement au É.U, la Chine sera le premier pays n'appartenant pas a l'ASEAN a signer le traité d'amitié et de coopération du sud est asiatique. Instaurer des relations saines avec ses voisins afin de stabiliser la région, voila la politique actuel de la Chine. La crise de 1997 a montré aux dirigeants chinois que l'assise d'un gouvernement est intimement lié a l'économie comme en témoigne l'agitation politique et populaire en Indonésie dans la même période. De plus, les risques de contagions des crises asiatiques a l'économie chinoise on fait prendre conscience aux dirigeants Chinois de la nécessité d'avoir des partenaires commerciaux viables, stables et prospères. Les récents ALE entre la Chine et l'ASEAN permettent entre autres a la Chine de faire participer ses voisins mes également de prendre le Japon de vitesse dans une région qui n'as toujours pas choisi vers quel régime s'orienter.

L'entrée de la Chine dans l'OMC aurait pu avoir un impact négatif sur certaines industries chinoises et sur l'agriculture. Il n'en fut rien. Les provinces les moins intégrées de Chine, a l'intérieur des terres ont beaucoup a gagner de l'augmentation des échanges grâce aux ALE avec l'ASEAN. En effet, cette libéralisation engendre des IDE dans les régions les moins développer. L'état chinois a mis également en chantier un

immense réseau d'infrastructures afin de faciliter les échanges. Bref, pour les régions chinoises les moins développées, les ALE ainsi que l'entrée dans l'OMC fut bénéfique. Le régionalisme permet a Pékin de « calmer les appréhensions des pays voisins, de créer un environnement régional de prospérité partagée et, […] de poursuivre son apprentissage de la coopération monétaire internationale. »[31]

II.2 Conclusion

Comme nous l'avons vu dans les parties précédentes, les objectifs des puissances concernant l'intégration et la politique régionale ne sont absolument pas les même et entre parfois en contradiction. La comparaison a l'Europe souligne le paradoxe asiatique dans lequel le deux principaux acteurs que l'on pourrai comparer a la France et l'Allemagne n'ont pour l'instant pas les mêmes objectifs. Le Japon et la Chine cherche avant tout a se neutraliser entre eux tandis que les É.U ne veulent pas se faire distancer. Si L'ASEAN est la base de toute construction asiatique, elle est l'objet de convoitise de la Chine et du Japon. Les É.U quant a eux cherchent avant tout a redynamiser l'APEC, symbole d'un régionalisme ouvert et principales assurance de ne pas voir émerger un bloc asiatique fermé. Chaque puissance a donc sa problématique qui lui est propre. L'ASEAN joue pour l'instant le rôle d'arbitre. En ne s'orientant délibérément pas soit vers l'un soit vers l'autre, les états du sud est asiatique cherche avant tout a se protéger d'une Chine trop puissante, d'un Japon ex-colonisateur et des É.U arrogant dont la politique fut extrêmement néfaste dans les pays de l'ASEAN pendant la crise de 1997.

Dans ce climat contradictoire, l'ASEAN+3 monte cependant en puissance puisque qu'elle catalyse les initiatives régionales et regroupe les principaux acteurs locales. Elle est la zone de référence pour l'intégration régionale dans laquelle, le Japon et la Chine sont sur un pied d'égalité.

[31] Boulanger, Constantin, Deblock, 2007

CONCLUSION

L'intégration régionale en Asie est un processus unique. Différent du régionalisme européen que l'ont connait. Si en Europe le régionalisme s'est développer avec l'aide des É.U, c'est grâce a la crise asiatique et au rôle négatif des institutions internationales que le régionalisme a réellement pris sont envole en Asie.

Longtemps considéré comme une zone de faible intégration, l'ASEAN possède désormais un carnet de route qui se dirige vers une communauté asiatique. En effet, le processus d'intégration régionale est caractérisé par cinq phénomènes successifs : La zone de libre échange, l'union douanière, le marché commun, l'union économique et monétaire et enfin l'union politique. Si nous sommes encore très loin de l'union politique dans une zone ou les idéologies diffèrent du tout au tout (communisme chinois, libéralisme japonais, autoritarisme au Myanmar, Vietnam etc.), les étapes se franchissent petit a petit. Les accords bilatéraux entre les pays de l'ASEAN, de la Chine, du Japon et de la Corée a renforce de plus en plus la tendance régional de libre échange entre membre de l'ASEAN+3. La facilitation des échanges avec la réduction des barrières douanières facilite également l'intégration, pourtant, l'union douanière entre les membres de l'ASEAN+3 n'est pas encore d'actualité.

Nous l'avons vu, une seule étape a été en partie réalisé par l'Asie. On est encore loin du modèle européen a qui il ne manque plus que l'union politique.

Le futur de l'Asie est encore incertain. Basé sur une intégration « *De facto* » grâce au acteurs privés, la régionalisation de l'Asie a commencé grâce au Japon et a ses investissements dans les NPI. Aujourd'hui, cette région qui faisait jadis partie du tiers monde est la plus dynamique du monde. Les échanges se densifient toujours plus avec l'accroissement du commerce, des investissements et des infrastructures. Ce régionalisme naturel a pris après la crise de 1997 un nouvel élan grâce aux initiatives d'acteurs officiels. On ne parle des lors plus de régionalisme mais de régionalisation. Pourtant, cette régionalisation et les institutions qui la stimule on encore du chemin a parcourir. La position des É.U envers la Chine va dans ce sens que la Chine se doit d'être une puissance responsable dans un système international. Ce n'est pas encore tout a fait le cas même si la position de Washington s'est radouci depuis quelques années. Trop peu d'avancées ont été réalisées pour la libéralisation politique chinoise, dans le domaines des droits de l'homme, dans la transparence militaire et dans le

respect de l'environnement. Si l'ASEAN+3 a pu permettre la résolution de conflits frontaliers, elle est pour l'instant incapable de résoudre les problème entre la Corée du nord, le Japon et la Corée du sud. On l'a vu, les divergences entre membres et en particulier entre la Chine et le Japon sont encore trop grande pour pouvoir combiner leur influence et résoudre les conflits importants.

D'autre part, si la Chine est critiqué pour son non respect des droit de l'homme, l'ASEAN peu l'être tout autant. En effet, certains régimes autoritaires du sud est asiatique font partie de l'association. On pense tout d'abord au Myanmar et sa Junte militaire et aux pays de l'ex Indochine. Le non respect affiché des droits de l'homme des indonésiens en Papouasie Nouvelle Guinée[32] montre aussi les limites d'une institution complaisante envers ses membres. Le désastre humain et écologique de Papouasie n'est nullement a l'ordre du jour de l'ASEAN. Certains observateurs constate également que les progrès économique rapide de la région se font au détriment du progrès social.

On voit vite les limites de l'institutions, comme on a pu le voir lors de la crise en 1997. Les défis relever sont nombreux pour l'ASEAN / ASEAN+3 qui devra se comporter, si son rôle augmente, de manière responsable.

Aujourd'hui, les interrogations sont multiples. Entre les politiques officielles du Japon et des É.U complaisante et amicale avec Pékin, la méfiance règne. Plusieurs possibilité s'offre pour l'avenir de la région. Le « National Intelligence Council », sous la direction de la CIA a publié en décembre 2004 les scénarios envisageable pour 2020 dans la région. Intitulé « Mapping the Global Future »

- Un « monde de Davos » dans lequel l'Asie a fortement crue et dans lequel les pays émergents font les frais de la poussée asiatique. L'Asie est alors unie et puissante. Le Japon et Chine moteur d'une communauté asiatique.

- Une Pax *americana :*L'Europe et les É.U sont les deux principales puissances. L'Asie quant a elle se déchire. Le Japon possède l'arme nucléaire et la Chine trop dépendante de son économie s'effondre et va de crise interne en crise externe.

[32] « Papouasie : la colonisation oubliée » Damien Faure et Xavier Roux, 2010, ARTE

- Une prolifération nucléaire : La peur du nucléaire devient le problème majeure des états du monde entier. La Corée du nord vend ses armes nucléaire au groupuscule terroriste. La lutte anti piraterie s'affaiblie et chacun se repli sur soit même.

Ces scénarios date de 2004. Enter temps nous avons pu voir que l'émergence de la Chine comme super puissance est bien réelle. La crise systémique a montré que le capitalisme ne peut pas être uniquement marchand. Des règles ainsi que des états forts sont nécessaires. Le retour en force de l'état profitera sans nul doute a la Chine. Cependant ce rôle accru des états n'est pas sans risque de voir apparaitre des conflits d'intérêts dans les années a venir.

L'avenir pourra révéler en Asie soit une intégration réussi avec l'émergence de puissance moyenne et plus stable pour la région, soit la multiplication de petits conflits qui laisserai l'Asie dans la position dans laquelle elle se trouve actuellement.

BIBLIOGRAPHIE.

- Auteurs.

Beeson, 2003 : “ASEAN +3 and the rise of reactionary regionalism”

Beeson, 2004 : “Europe and east Asia in comparative historical perspective”

Boulanger, Constantion, Deblock, 2007 : « Grande manœuvre autour de l’ASEAN : Les perspectives américaines, chinoise et japonaise sur le régionalisme asiatique »

Bustelo, 2002 : “The impact of the financial crises on east Asia regionalism”.

Camara, 2002 : « Les investissements directs étranger et l’intégration régionale, les exemples de l’ASEAN et du MERCOSUR »

Evans, 2004 : Between regionalism and regionalization : policy network and the nascent east Asia institutional identity.”

Gabas & Hugon, 2001 : « Les bien publics mondiaux et la coopération internationale »

Guilhot, 2008 : « L’intégration économique et régionale de l’ASEAN+3. LA Crise de 1997 a l’origine d’un régime régional. »

Hochraich, 2004 : « L’intégration régionale en Asie depuis l’entrée de la Chine dans l’OMC »

Marque, 1998 : « Dimensions économiques, institutionnelles et monétaires de l’intégration régionale en Asie de l’est. »

Lee & Harvie, 2002 : New regionalism in east Asia : How does it relate to the east Asia economic development model?”

Webber, 2003 : “Two funerals and a weeding? The ups and downs of regionalism in east and Asia pacific after the Asian crisis.”

- Livres.

« Géopolitique de l'Asie », Vincent Thébault & Philippe Pelletier, 2009, Nathan
« Chine. Un continent… et au-delà ? », Pierre Gentelle, 2001, La documentation française.
« Asie. Chine, Indonésie, Japon, Malaisie, Pakistan, Vietnam… » François Godemat, 2005, La documentation française.

- Internet

www.geopolitis.net

http://comtrade.un.org/db/

http://lachineanotreporte.blogspot.com/2010/01/chine-anase-asie-de-lest-les-temps.html

http://www.foreignaffairs.com/

http://www.reseau-asie.com/

http://www.herodote.org/index.php

http://www.apec.org/

http://www.asean.org/

http://www.aseansec.org/Statistics%202004/05_Merchandise.pdf

http://www.dominicantoday.com/dr/economy/2006/8/29/16917/Peru-Colombia-seek-closer-Central-America-APEC-trade-ties

http://lecourrier.vnagency.com.vn/default.asp?page=newsdetail&newsid=62606

http://www.aseansec.org/viewpdf.asp?file=/pdf/afta.pdf, www.europesolidaire.eu

http://www.radio86.fr/la-chine-en-profondeur/lactu-du-jour/9575/la-chine-et-l-asean-vers-la-creation-d-une-zone-de-libre-echange?comment=1

http://www.thedailystar.net/newDesign/news-details.php?nid=113654

www.uis.unesco.org

www.icao.int

http://www.arte.tv/fr/Angkor/41292,CmC=95902.html

TABLE DES MATIERES

Introduction 9

I - Les mécanismes d'intégrations en Asie orientale 13

I.1 Les mécanismes économiques 14

I.1.1 Les mécanismes commerciaux. - 15
I.1.2 Les mécanismes financiers. - 22

I.2 Le rôle de la crise de 1997 27

I.2.i Les facteurs de la crise asiatique - 27
I.2.ii Les conséquence de la crise sur l'intégration régionale - - - - - - - - - 28

I.3 Les mécanismes logistiques.....30

I.3.i Les transports maritimes. - 30
I.3.ii Les transports aériens. - 32
I.3.iii Les transports terrestres- -33
I.3.iv Le réseau de télécommunications. - 33

I - Conclusion 35

II - Les facteurs politique de coopérations..... 39

II.1 Les institutions existantes 40

II.1.i L'ASEAN+3 -40
II.1.ii L'APEC -44
II.1.iii Les zones de coopérations économiques- 45

II.2 Le jeu des puissances 47

II.2.i Les États-Unis - - -

Groupe Eurasiam
Institut Européen du Management Asiatique
European Institut of Asian Management
Etablissement d'enseignement supérieur privé
7 rue Charles François Dupuis 75003 Paris
t : +33 (0) 1 47 00 18 94
e : management@eurasiam.com

www.eurasiam.com/management

Association Eurasiam - Association loi 1901 - 54 Bl du Temple 75011 Paris